Neuchâtel — No 111 (10 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 15 mai 1956

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.80
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.). Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., « A S S A » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

APRÈS LE SCRUTIN DE DIMANCHE

La voix de la raison

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Nos Confédérés grisons ont-ils accueilli la décision du peuple suisse concernant l'usine d'Ems par des pleurs et des grincements de dents ? Ont-ils passé la journée de lundi à maudire leurs juges ? N'y étant pas allé, je ne saurais le dire. Mais j'ai trouvé, dans la « National Zeitung », une correspondance datée de Coire et qui est, me semble-t-il, de nature à rassurer les esprits inquiets.

On y lit en effet qu'une partie appréciable de l'opinion, dans le canton directement intéressé au succès du projet fédéral, n'a pas toujours approuvé l'empressement qu'ont mis les autorités à lier le sort de l'entreprise à celui de la communauté politique. Il déplaisait à certains que le gouvernement — qui délègue deux des siens au conseil d'administration de la « Hovag » se fît avec tant de zèle le porte-parole de la direction et se prétendît l'interprète du peuple unanime.

Une propagande un peu nuancée aurait, pensait-on, été plus indiquée, car dans certaines régions du canton, la politique peu claire des gens d'Ems causait quelque malaise, affirme le correspondant de la « National Zeitung ».

D'ailleurs certains chiffres semblent bien le prouver, plus encore que les 4000 opposants, les 10,000 abstentionnistes. Si le sort économique des Grisons s'était joué vraiment le 13 mai, croit-on que le 26 % du corps électoral se serait désintéressé du scrutin ? Il y eut, dans certaines communes, une opposition marquée, ainsi à Davos où l'on a retiré des urnes 790 oui et 429 non. L'amateur de statistique trouvera même une minuscule commune qui a rejeté le projet par 8 voix contre 5.

On ne peut donc pas prétendre que la journée du 13 mai a fixé le destin d'un Etat confédéré. Maintenant que la bataille est livrée et que la simple raison peut reprendre ses droits, la fièvre tombe. Preuve en soit la conclusion à laquelle arrive le collaborateur grison du journal bâlois :

« Le résultat d'ensemble n'a pas particulièrement surpris le peuple grison. Une bonne partie de l'opinion y était préparée. D'ailleurs, on aurait tort de croire que le Grison moyen verra dans la décision souveraine du peuple suisse un acte de malveillance envers un canton montagnard. Il veut, au contraire, garder sa confiance à ceux qui ont fait des promesses ; il espère que le peuple suisse, lorsque la bonne occasion se présentera, aidera les Grisons à surmonter les difficultés qui l'assaillent encore. »

G. P.

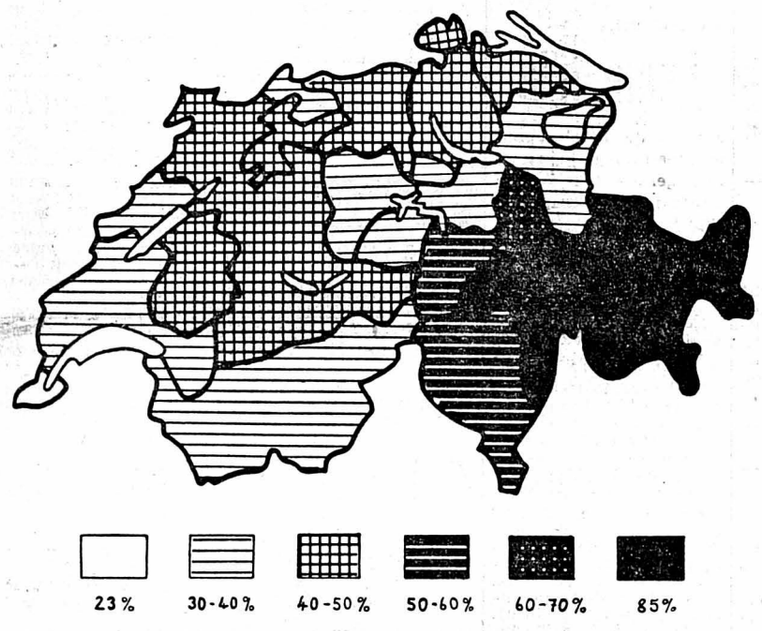

23 % 30-40 % 40-50 % 50-60 % 60-70 % 85 %

Cette carte montre le pourcentage des « oui » lors de la votation fédérale de dimanche concernant l'aide financière à l'usine d'Ems. Il est frappant de constater que la plupart des cantons montagnards et forestiers n'ont pas donné leur appui au projet fédéral. Si Uri, les Rhodes-Intérieures et le Tessin donnent de faibles majorités acceptantes, Schwyz, Obwald, Nidwald, les Rhodes-Extérieures, le Valais et Lucerne ont renforcé le verdict négatif.

« Pour contribuer à l'œuvre de désarmement et prouver au monde sa volonté de paix »

L'Union soviétique va démobiliser un million 200 mille hommes

Plusieurs écoles militaires seront supprimées et 375 navires de guerre mis en cale sèche

MOSCOU, 14 (A.F.P.). — Le gouvernement soviétique a décidé de démobiliser un million deux cent mille hommes avant le 1er mai 1957, en plus des 640,000 hommes déjà démobilisés au cours de l'année 1955.

Conformément à cette mesure, 63 divisions et brigades seront dissoutes, dont trois divisions d'aviation et d'autres unités stationnées en Allemagne orientale et dont l'effectif dépasse trente mille hommes. Seront également supprimées plusieurs écoles militaires, et 375 navires de guerre seront mis en cale sèche.

Cette décision a été communiquée par M. Iliytchev au cours d'une conférence de presse tenue au ministère des affaires étrangères de l'U.R.S.S.

Un document de douze pages

Un document de douze pages exposant les dispositions adoptées par l'U.R.S.S. et la position des Occidentaux dans le problème du désarmement, a été remis aux journalistes.

Selon ce document, les dépenses militaires prévues par le budget d'Etat seront réduites en conséquence, de même que l'armement actuellement à la disposition des forces armées soviétiques. Les hommes démobilisés seront versés dans l'industrie et l'agriculture.

Le gouvernement soviétique se déclare prêt à examiner « le problème de la revision ultérieure de ses forces armées, si les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France procèdent, de leur côté, à la réduction correspondante de leurs effectifs et de leurs armements ».

« Une preuve »

MOSCOU, 14 (A.F.P.). — Dans sa déclaration sur le programme de désarmement, remise à la presse, le gouvernement soviétique déclare qu' « après avoir examiné les positions respectives de l'U.R.S.S. et des puissances occidentales, il constate l'échec de l'activité du sous-comité des Nations Unies ».

C'est en vue d'apporter une nouvelle contribution à l'œuvre du désarmement et de la garantie de la paix et pour créer des conditions plus propices encore à l'unification pacifique, économique et culturelle en U.R.S.S., que le gouvernement soviétique a pris les décisions mentionnées ci-dessus.

Selon lui, la nouvelle réduction des effectifs et des armements, mieux que toutes les paroles, prouve que l'Union soviétique est un adepte sincère de la détente internationale.

(Lire la suite en 9me page)

M. DIDES REVIENT A LA CHARGE AU PROCÈS DES FUITES :

« MM. Mitterrand et Wybot ont menti tous les deux »

PARIS, 14 (A.F.P.). — « J'ai relevé tellement de contradictions dans les déclarations de monsieur le garde des sceaux que j'ai lieu de penser que la « main invisible » dont il nous a parlé n'est autre que la sienne », a déclaré hier matin, devant le tribunal des forces armées chargé de l'affaire des fuites, l'ex-commissaire Jean Dides.

« J'ai la conviction intime, a-t-il poursuivi, que M. François Mitterrand n'a jamais été écarté de l'enquête, comme il le prétend. Il s'est trahi d'ailleurs : il a reconnu que c'est lui qui avait donné le nom de Labrusse à M. Wybot».

M. Dides, qui avait demandé de faire « une importante déclaration » a été entendu dès l'ouverture de l'audience au cours de laquelle devait déposer M. André Dubois, haut commissaire de France au Maroc, qui ne pourra être à Paris avant mercredi prochain.

Après avoir affirmé que sa ligne téléphonique, comme celle de Baranès, étaient branchées sur une table d'écoute d'un service dépendant du ministère de l'intérieur, M. Dides a ajouté :

Enfin, je dis qu'il est impensable que la préfecture de police ait été seule chargée de poursuivre la filature de Baranès. Le 7 septembre, la D.S.T. perd ma trace vers midi. Elle me retrouve à 14 h. 30 à l'endroit où j'avais rendez-vous avec Baranès : c'est la preuve que la D.S.T. suivait Baranès et, donc, que MM. Mitterrand et Wybot ont menti.

Nouvelles attaques

Après avoir lancé de nouvelles attaques contre la personne de M. François Mitterrand, M. Jean Dides a poursuivi :

Depuis le début de cette affaire, tout a été mis en œuvre pour empêcher le juge d'instruction militaire de porter ses investigations du côté des communistes.

L'ancien commissaire a développé longuement sa thèse favorite selon laquelle MM. Pierre Mendès-France, François Mitterrand et leur entourage favorisaient le parti communiste.

Lire la suite en dernières dépêches

J'ÉCOUTE...

Le terroir

Elle avait passé déjà plusieurs années aux Etats-Unis. Tout au fond même. Elle s'y était mariée. Elle venait d'avoir un enfant.

Tout semblait marcher sur des roulettes pour cette jeune compatriote qui avait troqué la terre romande contre le sol yankee.

Elle s'aperçoit, dernièrement, que quelque chose lui manque cependant. Elle se tâte, s'interroge. Ça y est : le mal du pays. Mal qui tient plus d'une de nos compatriotes lointaines, sans que nous y songions.

Mais, en Amérique ! Pays de rêve pour beaucoup... N'y vit-on pas de la vie la plus pratique du monde ? Notre compatriote l'écrit dans une lettre envoyée au pays. Tout ménage y a sa machine à laver. Personne qui n'ait sa voiture. Et beaucoup plus de luxe qu'on ne peut s'en offrir en Europe.

Alors, quoi ? Ce quelque chose qui manque, elle risque le mot : « une certaine élégance ». Elégance dans la manière de penser et d'apprécier toutes choses, d'en percevoir l'arôme : « Tout va si vite ici que l'on n'a plus même le temps de cultiver et de savourer tout ce qui donne sens et charme à la vie. »

Angoisse d'une Suissesse, entre tant d'autres sans doute, noyée dans le vaste continent américain. Souffrance perdue au milieu des foules anonymes. Echo, toutefois, qui parvient jusqu'à nous pour ramener peut-être à la réalité ceux qui ne voient rien de beau et de bon que ce qui ne se trouve pas chez eux.

Quel pays est jamais terre plus délectable que celle qui nous vit naître. Notre patrie est bien belle. Faudra-t-il donc l'expatriation, cet exil, pour que nous en appréciions, enfin, tout le charme ?

Ne nous donne-t-elle pas, jour après jour, généreusement, tout compte fait, ce que, parfois, nous courons chercher au diable vauvert ?

C'est bien là, après tout, ce que la voix lointaine de notre petite compatriote nous chuchote à l'oreille.

FRANCHOMME.

Paris: bagarres à la salle Wagram

Bagarres à Paris, à l'occasion d'un meeting sur l'Algérie à la salle Wagram. A la tête des manifestants, en béret et portant une écharpe, le jeune député poujadiste Le Pen.

L'HOMME-GRENOUILLE LIONEL CRABB fut-il victime de rayons sous-marins ?

Sa disparition qui constitue une nouvelle défaite pour les services secrets britanniques a fait pâlir encore l'étoile du premier ministre Anthony Eden

Notre correspondant de Londres nous écrit :

La disparition de l'homme-grenouille Lionel Crabb dans la rade de Portsmouth, près du croiseur soviétique « Ordonikidze » qui avait amené Boulganine et Khrouchtchev en Grande-Bretagne, intriguera encore longtemps les Britanniques. Ce qui lui est advenu reste encore évidemment du domaine de la spéculation, et l'on ne peut affirmer qu'il soit mort de mort naturelle, accidentelle : l'équipage de l'« Ordonikidze » l'a-t-il capturé, et emmené derrière le rideau de fer, ou Crabb fut-il victime des rayons sous-marins ultra-soniques qu'emploient, comme les Allemands lors de la dernière guerre, les Soviets pour protéger leurs navires ?

Par contre, il est maintenant acquis que le malheureux était en mission d'espionnage. Il semble que ce genre d'activités soit courant dans la marine, puisque Lionel Crabb aurait « examiné » dans les mêmes conditions le croiseur soviétique « Sverdlov » lorsque celui-ci mouillait dans les eaux britanniques à l'époque du Couronnement, et puisque les hommes-grenouilles soviétiques ne s'arrêtèrent devant aucune indiscrétion alors que des unités de la « Royal Navy » visitaient Leningrad peu de temps après.

Les « excuses » adressées par le Foreign Office à l'U.R.S.S. en date du 9 mai confirment en tous les cas cette mission d'espionnage. Le fait que la presse soviétique, sans recevoir aucun démenti formel de Londres, ait parlé du « sale travail des ennemis de la coopération internationale », du « honteux espionnage sous-marin », indique également que le caractère de cette mission n'était guère avouable.

Nouvelle défaite des S.R. ?

A Londres, l'affaire de l'homme-grenouille a pris les proportions d'un scandale qui, sans rappeler celui de la fuite des deux diplomates félons Burgess et Maclean, n'en a pas moins éclaboussé une fois de plus le prestige des services secrets britanniques dont Eden est officiellement responsable. Un scandale qui, au surplus, vient à point pour faire oublier l'esclandre qui marqua le dîner offert par le comité exécutif travailliste à Boulganine et Khrouchtchev.

P. HOFSTETTER.

(Lire la suite en 9me page)

SIR WINSTON CHURCHILL A AIX-LA-CHAPELLE

Aix-la-Chapelle : Sir Winston Churchill prononce, après avoir reçu le « Prix Charlemagne », le discours dans lequel il propose l'extension du Pacte atlantique à l'U.R.S.S.

Une noce attaquée par des bandits en Inde

Six morts, trois blessés

LA NOUVELLE DELHI, 14 (A.F.P.). — Des bandits ont attaqué les invités d'une noce, tuant six personnes et en blessant trois autres, dans un village situé à une centaine de kilomètres d'Ajmer (Rajasthan).

Le cortège était groupé près du temple, lorsque les bandits qui voulaient dérober les bijoux des femmes, ont entouré les invités. Certains d'entre eux ayant tenté de résister, les bandits ont fait usage de leurs armes.

Au nord de Java

73 PERSONNES se sont noyées dans un naufrage

DJAKARTA, 14 (Reuter). — Soixante-treize Indonésiens, dont des femmes et des enfants, se sont noyés lorsque le bateau de plaisance qui les transportait a chaviré, au large de la côte de Tegal, au nord de l'île de Java centrale.

D'après les rapports de la police, cet accident est survenu dimanche, mais les premiers renseignements ne sont arrivés que lundi à Djarkarta.

Hier à Rabat, devant le sultan ben Youssef

L'« armée royale marocaine » a défilé pour la première fois

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Les Parisiens ont pris connaissance avec mélancolie des dépêches en provenance de Rabat, relatant la présentation de « l'armée royale marocaine » au sultan Mohammed ben Youssef.

Quatorze mille hommes ont défilé devant le souverain, assisté de son fils aîné, le prince Moulay Hassan, chef d'état-major général et du général Kittani, qui il y a quelques mois encore, était général de l'armée française.

Cet embryon d'armée nationale marocaine offrait ceci de particulier qu'elle était pour les huit dixièmes composée de troupes françaises passées en bloc au jeune Etat marocain et, durant une période de transition plus ou moins longue, commandée par des cadres, français eux aussi. Sur les treize bataillons qui ont été passés en revue, deux seulement provenaient de la zone espagnole ; tous les autres sans exception ont été fournis par la France au titre de l'accord d'interdépendance et en exécution d'un protocole prévoyant un transfert global des unités recrutées au Maroc et précédemment servant sous commandement français.

Excellent équipement

L'équipement de la nouvelle armée royale marocaine est excellent. La France n'a pas cherché à caser ses rossignols, et le matériel qu'elle a mis à la disposition du général Kittani est aussi bon que celui dont elle dispose pour ses propres troupes.

M.-G. G.

(Lire la suite en 9me page)

LIRE AUJOURD'HUI :

PAGE 4 :

TOUS LES SPORTS

- ***Notre chronique de basketball***
- **Les courses sur gazon de Belp**
- ***Le championnat de football de deuxième ligue***
- **Le programme de la semaine**
- ***Les gains du Sport-Toto***

AU FIL DES ONDES

- **Le Radio-Club de Neuchâtel**

AVIS OFFICIELS

Prix du coke de Neuchâtel

dès le 1er mai 1956 et jusqu'à nouvel avis

Quantités	PARTICULIERS Icha compris			REVENDEURS Marchandise prise à l'usine sans Icha	
	de 50 kg. à 2950 kg.	3000 9950	10 tonnes et plus	jusqu'à 50 tonnes	au-dessus de 50 tonnes
N° 1 60/90 mm.					
N° 2 40/60 mm.					
N° 2 b 30/50 mm.	19.80	19.30	18.80	16.70	16.20
N° 3 20/40 mm.					
Grésillon 15/25 mm.					
Grésillette 5/15 mm.	18.30	17.80	17.30	15.70	15.20

Les 100 kg. marchandise rendue soute

Réduction : (pour les particuliers seulement) 80 ct. par 100 kg. de marchandise prise à l'usine dans les sacs de l'acheteur.

Escompte : 5 % pour paiement dans les 10 jours, ou net à 30 jours.

Rabais d'été : 30 ct. par 100 kg. pour livraisons en mai, juin, juillet et août.

Tél. Service du gaz 5 72 03 - Usine à gaz 5 72 04.

Prise en charge de vins blancs du pays de la récolte 1955

La Division de l'agriculture nous informe qu'en raison du réveil tardif de la végétation, le Département fédéral de l'économie publique a prorogé jusqu'au **25 mai 1956** le délai d'inscription des vins blancs du pays destinés à la prise en charge. Le Bureau de l'économie vinicole, boulevard de Grancy 37, à Lausanne, recevra les inscriptions jusqu'à la date précitée sur des formules à lui demander.

Les propriétaires sont instamment priés de ne mettre en charge que les vins en excédent et de ne pas retirer la marchandise après l'inscription.

Département de l'agriculture.

IMMEUBLES

A vendre à Yvonand (Vaud)

VILLA

de 5 pièces et chambre de bonne. Jardin arborisé, 2260 m². Dépendances ; situation tranquille. Ecrire sous chiffres **P 1782 E à Publicitas, Yverdon.**

A vendre à Chaumont quelques

beaux terrains

par parcelles de 1000 m. au minimum, situés au sud. Eau, électricité, téléphone, gaz sur place. Adresser offres écrites à F. A. 2351 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, au Val-de-Ruz, jolie

maison familiale

Adresser offres écrites à G. B. 2352 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Hauterive, à proximité du tram,

maison familiale

de 5 pièces, chauffage central, construction neuve. Prix. 47,000 fr. Faire offres sous chiffres **P 4052 N à Publicitas, Neuchâtel.**

A vendre à

Neuchâtel

immeuble de rapport; à

Peseux

villas de deux appartements. — **S'adresser à J.-P. Curty, licencié en droit, Peseux, tél. 8 15 87 ou 8 24 91.**

A vendre ravissante petite

VILLA

de 3 pièces, bains, loggia, tranquillité, verdure, jardin clôturé, à proximité de station Vevey les Plélades. Prix demandé 50,000 fr. — S'adresser : poste restante Z. A. 77, Vevey.

A LOUER

VALAIS

(Ravoire 1100 m.)

chalet confortable

Libre jusqu'au 17 juin et du 1er au 15 juillet. Tél. 5 25 15 - 5 39 96.

A louer, à Valangin,

APPARTEMENT

de 2 chambres, cuisine et dépendances, jardin. Etude Bourquin, Berger, Piaget. Tél. 5 61 44.

Aimeriez-vous aller en montagne ?

Nous échangerions notre appartement (3 ou 4 lits) moderne et ensoleillé à

MÜRREN

1650 m., pour 2 à 3 semaines en juillet ou août contre un appartement même simple (2 lits) au bord du lac (bungalow). — Ecrire à Franz Sommer, Mürren.

A louer dès le 24 juin 1956, à proximité immédiate de la gare, à Neuchâtel,

appartement

de 2, 3 et 4 pièces, tout confort moderne ; prix de location: Fr. 135.—, Fr. 158.— et Fr. 175.— plus chauffage. — Faire offres sous chiffres **P 4051 N à Publicitas, Neuchâtel.**

A louer région

Corcelles-Peseux

à 5 minutes de la gare (près du tram), et à 10 minutes de la gare d'Auvernier, appartement de 2 chambres, cuisine, salle de bains et dépendances; tout confort ; exposition sud; situation très tranquille, libre tout de suite ou pour date à convenir; prix avantageux. J. Grosse, chemin des Tires 9, Peseux, après 19 heures.

CHAMBRES

CHAMBRE ensoleillée avec tout confort, libre tout de suite. Tél. 5 48 02

Petite chambre à louer. Gibraltar. Tél. 5 28 81.

Belle chambre. Adresser offres écrites à L. G. 2358 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour dame ou demoiselle seule, à louer pour le 1er juin

jolie chambre

à l'est, tout confort, dans maison tranquille à proximité de la gare. Tél. 5 52 79.

Chambre à louer à monsieur. S'adresser rue Pourtalès 13, 4me étage à droite, le soir entre 19 h. 30 et 20 h. 30.

Belle grande chambre, tout confort; bord du lac. — Tél. 5 45 25.

Jolie chambre à louer pour le 15 mai. A visiter dès 13 h., Parcs 50, 2me étage.

A louer, près de la gare, grande chambre indépendante, non meublée. Tél. 5 72 38.

Petite chambre ensoleillée, vue, à jeune homme. Tél. 5 58 90. S'adresser le matin.

CHAMBRE A LOUER, rue Pourtalès 5, 2me étage. — Tél. 5 64 07.

PENSIONS

Chambre et pension à louer près de l'université à étudiant sérieux, dès le 15 mai. — Tél. 7 75 62.

DEM. A LOUER

On cherche

appartement

de 2 à 3 pièces à proximité du lac, situation tranquille, région la Neuveville - la Béroche. Adresser offres écrites à B. W. 2345 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur cherche à Neuchâtel ou aux environs

CHAMBRE ou MANSARDE

dès le 20 mai ou pour fin mai chez personne tranquille. — Adresser offres à poste restante 33, Tavannes.

Employée d'administration cherche

chambre

confortable, de préférence indépendante. Offres sous chiffres **P 4044 N à Publicitas, Neuchâtel.**

Monsieur cherche jolie

chambre

meublée, au centre pour 4 mois, début de juin à fin septembre. — Offres écrites sous chiffres O. J. 2362 au bureau de la Feuille d'avis.

Ouvrier spécialisé cherche

chambre

pour fin mai. Quartier est ou centre. — Adresser offres sous chiffres J. E. 2356 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons au plus tôt un

APPARTEMENT

de trois pièces, si possible en ville ou à Serrières. Faire offres écrites à J. S. 2306 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche pour tout de suite

chambre

sans pension. Offres à Case 10595, Neuchâtel 1.

On cherche à louer

appartement

de 3-4 pièces, à Saint-Blaise, à Marin ou à Hauterive. — Offres à A. Blaser, c/o Jowa S. A., boulangerie, Saint-Blaise.

URGENT

Jeune homme solvable cherche chambre meublée, pour le 1er juin. Centre. Téléphone (038) 3 28 09 entre 12 h. et 13 h. et 19 h. et 20 h.

Jeune couple, sans enfant, cherche pour le 24 juin ou le 24 juillet un

LOGEMENT

de trois pièces avec salle de bains, côté est ou Saint-Blaise.

Adresser offres écrites à C. X. 2346 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

PLACOR S. A. SERRIÈRES

engagerait

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour le début de juin. Eventuellement aide de bureau serait mise au courant.

Maison de commerce de la ville cherche, pour le 1er juin,

JEUNE FILLE

intelligente et consciencieuse, ayant fréquenté les écoles secondaires, âgée de 17 à 18 ans, pour différents travaux de bureau faciles, dactylographie nécessaire.

Faire offres manuscrites détaillées avec photo, copies de certificats et indication de salaire sous chiffres **P 4053 N à Publicitas, Neuchâtel.**

Pour enfants de 2 et 6 ans

On demande **gouvernante ou jeune fille** très capable ; vie de famille ; à Villars jusqu'en septembre, puis à Bruxelles.

Ecrire : Bungalow-Villars s/Ollon. Téléphone (025) 3 24 39.

On cherche

VENDEUSE

Connaissance de la langue allemande exigée. Offres contenant prétentions de salaire avec copies de certificats et photo sont à adresser à la Société anonyme Le Kiosque, à Berne.

TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL

demandé par bureau technique. Offres avec prétentions de salaire et date d'entrée possible. M. Ulmann, rue de Neuchâtel 33 k, Peseux.

Agence de voyages de Genève cherche pour tout de suite

JEUNE HOMME AGENT DE VOYAGES

ayant esprit d'initiative et connaissances des langues. Faire offres manuscrites, avec photo et curriculum vitae, sous chiffres F. 100.052 X Publicitas, Genève.

On engagerait pour entrée immédiate ou à convenir, jeune

EMPLOYÉ (E)

capable et sachant bien calculer. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire aux **Fils de John Perret, les Ponts-de-Martel.**

Quel

CHAUFFEUR-LIVREUR

avec permis voiture, disposerait de 3 jours par semaine (ou éventuellement demi-journées) pour effectuer petites livraisons ? Travail régulier assuré.

Ecrire sous chiffres E. Z. 2349 en joignant photo et références.

Jeune

MÉCANICIEN

célibataire, ayant déjà travaillé sur des machines à additionner, à calculer et machines comptables, aurait l'occasion, si capable, de se mettre au courant des automates à calculer et machines comptables.
Offres sous chiffres P 48536 Z à Publicitas, Zurich 1.

Jac'Mine, 14, rue de l'Hôpital, cherche une bonne

COUTURIÈRE

sachant travailler seule, et une

RETOUCHEUSE

très habile. Places stables. Se présenter avec références et certificats. Téléphone 5 27 90.

Importante maison cherche

employée de bureau

qualifiée, pour son service des paies.
Sténographie pas nécessaire.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae, prétentions de salaire, sous chiffres P 4006 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

un

laveur, graisseur, serviceman

ayant de l'expérience dans la branche automobile. Permis de conduire nécessaire, bonnes références. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser au garage Patthey et fils, Pierre-à-Mazel 1, Neuchâtel.

Nous engagerions tout de suite :

monteurs

pour chauffage central. Seuls les candidats ayant pratique de quelques années seront retenus. Pisoli & Nagel, Faubourg de l'Hôpital 31, Neuchâtel. Tél. 5 35 81.

Nous cherchons, pour nos bureaux à Bâle, une jeune

STÉNODACTYLOGRAPHE

de langue maternelle française,

pour la correspondance française. Place stable et bien rétribuée pour candidates possédant, si possible, quelques connaissances d'allemand. — Prière d'adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et indications de prétentions de salaire à l'UNION SUISSE DE COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION U.S.C., service du personnel, Bâle 2.

Entreprise de Neuchâtel cherche pour le 1er juin

un (e) jeune comptable

consciencieux et de confiance, capable de travailler seul et d'établir un bilan. Place stable, caisse de retraite. — Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, références, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P 4022 N à Publicitas, Neuchâtel.

Comptoir de Neuchâtel

Importante manufacture de coussins en mousse de latex cherche dépositaire exposant au Comptoir.

Conviendrait à magasins spécialisés : nouveautés, articles de sports, quincaillier, meubles (maison, bureau, jardin).

Vaste collection mise à disposition. Coussins pour sièges et dossiers de chaises-fauteuils-bancs et pour autos ou camping.

Succès de vente prouvé aux expositions de Bâle, Lausanne et Saint-Gall.

Ecrire sous chiffres AS 37725 L, aux Annonces Suisses S. A., ASSA, Lausanne.

COUTURIÈRE

au courant des retouches de vêtements d'hommes et de garçons, et habitant la ville si possible, trouverait travail à domicile, garanti toute l'année. Offres à M. H. 2360 au bureau de la Feuille d'avis.

SOMMELIÈRE

cherchée pour tout de suite. Bons gages. Café-restaurant Bellevue, Vernier, Genève. Tél. (022) 8 96 09.

Je cherche

jeune fille

de 18 à 25 ans, aimant les enfants pour tenir petit ménage et s'occuper de deux enfants. Place bien rétribuée. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à M. G. 2329 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

SOMMELIÈRE

dans bon restaurant (gros gain), ainsi qu'une fille de cuisine. Adresser offres écrites à N. G. 2301 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour un hôtel des environs de Neuchâtel une

SOMMELIÈRE

(étrangère acceptée), ainsi qu'une

JEUNE FILLE

pour le service des chambres et pour aider au restaurant. Adresser offres écrites à I. C. 2326 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite bonne sommelière connaissant les deux services, pour un

REMPLACEMENT

de 1 à 2 mois. Bon gain assuré. — Se présenter à l'hôtel du Raisin, Neuchâtel.

A la même adresse, on engagerait tout de suite

UNE AIDE

pour les chambres et la lingerie.

1re COIFFEUSE

trouverait place dans bon salon de la ville, pour travailler seule. — Adresser offres écrites à D. X. 2320 au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de chambre

pour Genève, bonnes références, est demandée par monsieur âgé. Devrait garder l'appartement une partie de l'hiver. Bonne place. Ecrire sous chiffres R 48740 X Publicitas, Genève.

On cherche

jeune fille

sortant de l'école, pour aider au magasin et au ménage. — Offres sous chiffres V 10989 Gr à Publicitas, Granges (SO)

On cherche

personne

de toute confiance et de toute moralité pour faire un ménage simple. Demander l'adresse du No 2350 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au (038) 5 35 16

ANGLETERRE

On cherche JEUNE FILLE pour s'occuper d'un enfant de 10 mois et pour aider au ménage. Pas de gros travaux. Entrée immédiate (à Zurich jusqu'à fin juin). — Offres à Mrs Burke, Ackersteinstrasse 147, Zurich 49.

On demande une

sommelière extra

pour quelques soirs, de 19 h. à 22 h. Téléphoner au No (038) 6 34 21.

On cherche

employée de maison

sachant cuisiner. Forts gages. Demander l'adresse du No 2354 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. 5 15 68.

On cherche une jeune

sommelière

aimable, parlant le français et l'allemand. Congés réguliers. Débutante acceptée. — E. Zaugg-Schmid, café Fédéral, Colombier. Tél. (038) 6 33 28

Dans petit hôtel, on cherche un

garçon de maison aide de cuisine

Etranger accepté. Demander l'adresse du No 2347 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au No (038) 7 12 33.

On cherche personne pour

nettoyage de bureau

mercredi et samedi, de 19 à 20 heures. S'adresser : Louis-Favre 2, 1er étage.

DEM. D'EMPLOIS

Ménagère

sérieuse cherche place dans petit ménage. Tout de suite ou pour date à convenir. Demander l'adresse du No 2323 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune femme

honnête cherche emploi dans hôtel ou établissement ; de préférence comme aide-lingère ou femme de chambre. — Adresser offres écrites à H. C. 2353 au bureau de la Feuille d'avis.

Ancienne

comptable

cherché place dans

banque privée

avec placement de fonds. Adresser offres écrites à K. F. 2359 au bureau de la Feuille d'avis.

Travaux de

dactylographie

de même que circulaires multigraphiées sont exécutés par personne capable à son domicile. — Case postale 450, Neuchâtel 1.

Jeune ouvrier

pâtissier-confiseur

français, bonnes références, cherche place dans bonne pâtisserie. Région indifférente. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à N. I. 2361 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

22 ans, présentant bien, cherche place pour le COMPTOIR ou dans établissement de Neuchâtel. Tél. 5 63 57.

Jeune homme

19 ans (avec diplôme de l'école « Apprenti de commerce ») cherche place dans maison sérieuse de Suisse romande pour se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres AS 8257 Lu Annonces Suisses S. A., ASSA, Lugano.

Jeune homme robuste, Suisse allemand, possédant permis de conduire A et D, cherche place de

chauffeur de camion

Les offres sont à adresser à René Bringold, rue des Prés 18, Bienne.

DEM. A ACHETER

Je cherche

tente de camping

3-4 places avec avancé et absides. Hauteur environ 180 cm. Tél. 5 34 79

On demande à acheter une

armoire

d'occasion. — S'adresser à G. Seydoux, rue O.-Huguenin 32, Boudry.

Je cherche à acheter

fourneau

à gaz liquide. M. Walter Trivelloni, Gibraltar 13, Neuchâtel.

PROF. MÉDICALES

Dr DESCŒUDRES

CORCELLES

ABSENT

jusqu'au 19 mai

AVIS DIVERS

Echange

Ecolier secondaire, 15 ans, désire passer ses vacances d'été dans famille romande pour s'exercer dans la langue française. On accepterait aux mêmes conditions garçon ou jeune fille de Suisse romande. — Alex. Baumgartner, Jegenstorf (BE).

Nous cherchons pour notre garçon de 13 ans un

échange

pendant les vacances d'été, de préférence au bord d'un lac. Notre garçon aimerait se familiariser avec la langue française, il serait disposé à faire quelques travaux domestiques. — S'adresser à Mme Hügli, Etzbergstrasse 33, Winterthour-Seen.

Chapelle de la Coudre

Jeudi 17 mai, à 20 h. 15

Assemblée de paroisse

ORDRE DU JOUR :

Examen et adoption des plans du temple

Invitation à tous les membres électeurs de la paroisse.

POLICE PRIVÉE
ENQUÊTES - SURVEILLANCES
RENSEIGNEMENTS

Suisse et étranger
Case postale 434 - Neuchâtel 1
Tél. 6 30 53

Exposants au Comptoir

Pour vos transports, téléphonez au **5 80 86**

RECOUVRAGE DE MEUBLES REMBOURRÉS

La plus belle collection de tissus de provenance suisse et étrangère.

Travail prompt et soigné par le spécialiste

Jean PERRIRAZ

Ensemblier, tapissier - décorateur

Maîtrise fédérale

NEUCHATEL, Hôpital 8 Tél. 5 32 02

William-W. Châtelain psychologue-graphologue-conseil

Conseiller familial
Harmonisation des caractères
Conseils pédagogiques
Orientation professionnelle
Sélection du personnel
Consultations sur rendez-vous
Téléphone 5 34 10

Route des Falaises 26 Neuchâtel

ÉCOLE CANTONALE DES GRISONS, COIRE

Cours de vacances 1956

A l'Ecole cantonale des Grisons, à Coire, s'ouvriront, du 17 juillet au 24 août 1956, les cours de langues suivants :

a) allemand pour personnes de langue étrangère : prix du cours Fr. 70.— ;
b) français ;
c) italien : prix des cours Fr. 60.— chacun.

Préparation et répétition en vue de l'entrée dans l'une des classes moyennes de l'école cantonale. Réduction du prix des cours pour un deuxième cours, 50 %.

Demandes et renseignements par le **Rectorat de l'Ecole cantonale, Coire.**

LES ÉCONOMIES FAITES À LA MIGROS SONT LES BIENVENUES !

MI-KA-MU → un régal pour petits et grands

Caramels mous, extra-fins à la crème fraîche

Petite boîte = 20 caramels = 100 g. . . . . **-.50**

Grande boîte = 64 caramels = 300 g. **1.50**

... le dernier né !

YOGOURT ananas pasteurisé, vitaminé, homogénéisé

verre de 200 g. (+ dépôt) **-.30**

A nouveau de notre boulangerie...

Einback

pièce de 230 g. **-.50**

« BALLERINE »
de toute dernière création
semelle néolite
chevrosa rose ou ciel
Série 30/35 . . . . . Fr. 19.80
» 36/37 . . . . . Fr. 21.80
Autres modèles 30/35 à partir de
Fr. 15.80
en teintes mode

Chaussures J. KURTH S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

Tondeuse à moteur
PENN ACCO
Fr. 475.—

Démonstration à domicile
sans engagement - Tél. (038) 5 43 21

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

AU LOUVRE

A. Seyante Blouse
en popeline imprimée, infroissable, se fait en blanc/noir, blanc/turquoise, blanc/jaune
Tailles 38 à 46
13.80

B. Blouse DACRON
avec impression fantaisie, col Claudine, manches kimono, blanc/noir, blanc/bleu, blanc/rouge, du 38 au 48
18.50

C. MIMI-Belle
blouse en popeline, blanc, noir, ciel et jaune, sans manches, encolure bateau garnie d'un nœud
18.50

CHOIX INCOMPARABLE EN JUPES PLISSÉES
unies et fantaisies **59.- 39.80 29.80 22.80**

Pour cause de départ, à vendre un
beau piano
cordes croisées, marque Wolfarth et Schwarz ; un bon lit de milieu ; une armoire 3 portes. — Demander l'adresse du No 2363 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. au No 8 26 58 pendant les heures de repas.

ENREGISTREUR
américain
2 vitesses, en parfait état, à vendre, Fr. 350.-. G. Richard, Milieu 27, Yverdon, tél. (024) 2 23 24

A vendre un bon
vélo d'homme
pour 50 fr. Téléphoner au 5 73 41.

A vendre
habits
en bon état, pour monsieur, taille 48-50. Tél. 5 55 18.

A remettre
COMMERCE DE CONFECTION
pour dames
pour cause de santé, dans ville des Montagnes neuchâteloises.
Magasin moderne. Bonne situation.
Faire offres sous chiffres P 10695 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

SULFATAGES
Simplifiés sans tuyaux
Grand rendement avec
l'ATOMISEUR-BLASATOR
Nombreuses références
Prix intéressant
DÉMONSTRATIONS : J. ORTLIEB
Représentant, Neuchâtel, tél 5 19 63
de 6 h. à 7 h. et dès 20 h.

Esso **FLIT**
EFFET INSTANTANÉ ET DURABLE
TUE MITES, MOUSTIQUES ET MOUCHES
En vente dans les magasins de la branche
BARBEZAT & CIE, FLEURIER

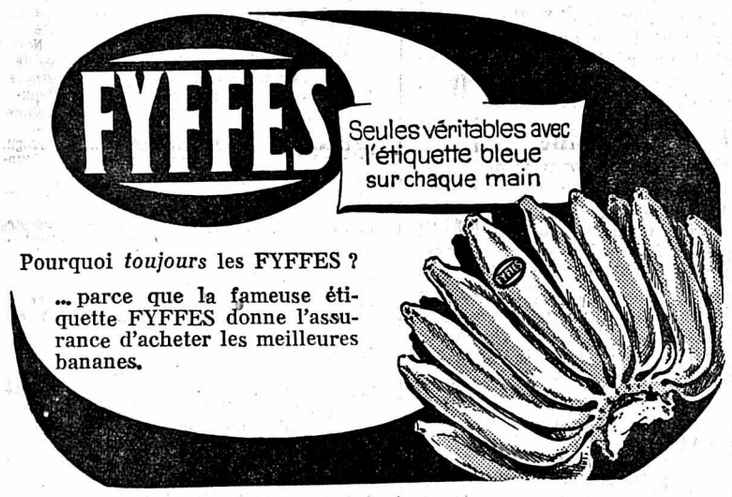

Pourquoi *toujours* les FYFFES ?
... parce que la fameuse étiquette FYFFES donne l'assurance d'acheter les meilleures bananes.

Beaux canetons
Rouens, 1 semaine, 2 fr. pièce ; Kakis, 1 semaine, 2 fr. pièce ; Pékin, 1 semaine, 2 fr. 50 pièce. Par 12 pièces, un caneton et emballage gratuits. Expéditions rapides. Elevage de canards spécialisé Robert Thévenaz, à Bôle (Neuchâtel), tél. 6 30 67.

Mobilier moderne d'occasion
à vendre à l'état de neuf,
ensuite de reprise, comprenant :
1 splendide chambre à coucher en frêne d'olivier, sur socle, avec entourage, se composant de : 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse grand luxe, 1 grande armoire 3 portes, 2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-matelas et 2 matelas, 1 couvre-lits en chintz, 1 tour de lits en berbère laine, 1 plafonnier et 2 lampes de chevets ; 1 salle à manger comprenant : 1 grand buffet de service, 1 table, pieds colonnes, 4 chaises de luxe avec sièges et dossiers rembourrés.
Le mobilier complet (payé Fr. 5400.—) cédé à **Fr. 3500.—**
Auto à disposition - facilités de paiement
Ameublements ODAC, Couvet
Tél. (038) 9 22 21 ou 9 23 70

« Cascade » la nouvelle coiffure pour l'année 1956

COIFFURE PERSONNELLE **Stähli** PERMANENTE PARFAITE
COIFFURE - CRÉATIONS

Une grande nouveauté en permanente. Notre permanente traitement à la lanoline, la plus efficace pour régénérer vos cheveux — Coiffures plus naturelles et plus tenaces

Tél. 5 40 47

Coquette dès le matin

... si vous choisissez un modèle signé

Savoie-Petitpierre s.a.

réputé par ses articles de 1re qualité

depuis

69.-

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

Au prochain COMPTOIR
vous pourrez admirer la

Nouvelle
EGA-Favorit
Electrique
ou à gaz
Formes harmonieuses et nombreuses améliorations
REYMOND & ROY
Arts ménagers
COUVET

Fraises
Beaux plants de fraises avec mottes, 15 fr. le cent, 2 fr. les 12 pièces, à vendre. Plantons de légumes et plantes vivaces. — Etablissement Challandes, Château 15, Peseux, tél. 8 10 80.

La Pizza aux Halles

BELLE MACULATURE
au bureau du journal

HABITS
A vendre à prix avantageux robes, costumes, manteaux de pluie et d'hiver, paletot de fourrure, taille 42, et manteau d'hiver pour homme. Tél. 5 82 26.

Tailleur
gris clair, taille 40-42, en parfait état, à vendre, tél. 5 27 34.

A vendre chien
berger belge
de 5 mois. — S'adresser par téléphone au No 6 41 63.

M. Dubois
Horlogerie → Réparations → Vente
Travail soigné
Prix modéré
J.-J.-Lallemand 5
à côté du collège de la Promenade
NEUCHATEL

A vendre
chambre à coucher
moderne, complète mais simple, avec matelas en crin animal. Prix : 700 fr. M. B. Uebelhart, Colombier, Société 8.

Pousse-pousse
blanc, à vendre au prix de 60 fr. Tél. 5 59 06.

A vendre
lit d'enfant
émaillé blanc, longueur 130, largeur 70 cm., en bon état, avec matelas. Tél. 5 26 70.

Les Sports

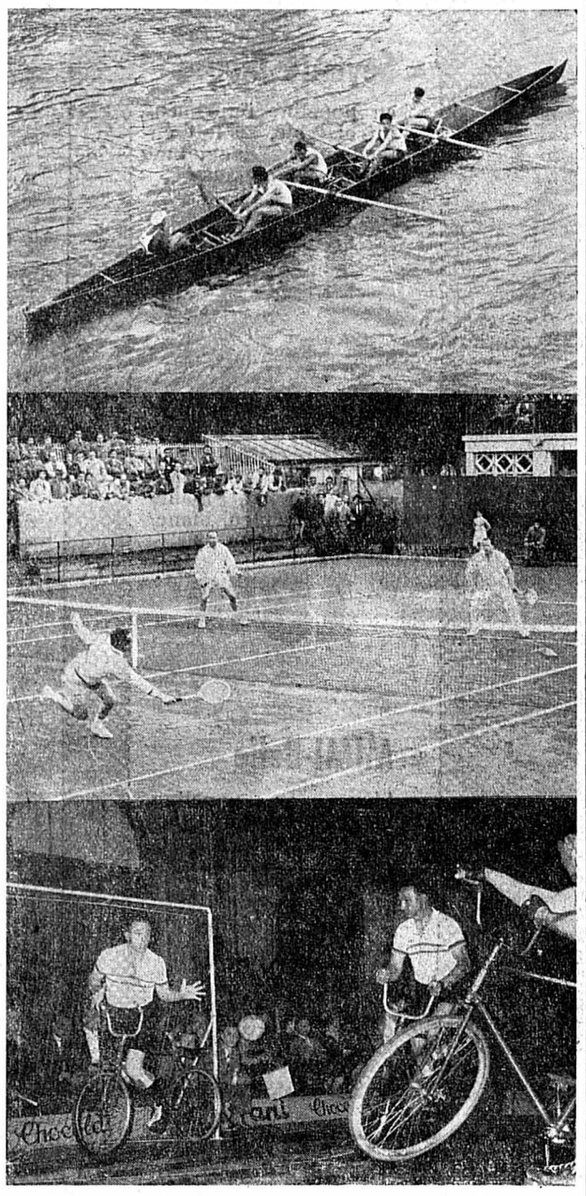

LES SPORTS DU WEEK-END

En haut : La saison de l'aviron s'est ouverte par les courses de l'Aar, « marathon » de plus de 13 km. que gagna la deuxième équipe du « See-Club » Zoug composée de Doswald, Illi, Dober, Freitag et dirigée par Schmid Krähenbühl.

Au centre : Un instantané du match de double disputé à Lausanne dans le cadre de la rencontre de coupe Davis France - Suisse gagnée par nos invités. Blondel, qui faisait équipe avec Buser, renvoie la balle en direction de Rémy qu'assistait Marcel Bernard.

En bas : A Saint-Gall s'est disputé un match décisif pour le championnat suisse de cyclo-ball. Les joueurs de Winterthour, Osterwalder (à gauche) et Breitenmoser (au centre), rencontraient les frères Oberchänsli. Comme prévu, la victoire a souri aux Zuricois repliés ci-dessus en défense.

Notre chronique hebdomadaire de basket

Débuts des sept clubs neuchâtelois de première ligue

En ligue nationale A, les résultats suivants ont été enregistrés au cours de cette dernière semaine :

Mardi, à Genève, U.G.S. a battu Etoile-Sécheron par 52-45, tandis que Stade Français triomphait d'Olympic Fribourg par 62-34 ; samedi, à Fribourg, le même Olympic a dû s'incliner une nouvelle fois devant Etoile-Sécheron par 79-67.

On pensait un peu que les « Stelliens » de Kiledjan parviendraient à faire subir une première défaite au leader U.G.S., mais celui-ci, animé d'un moral admirable, a fort bien su défendre sa position. En revanche, Etoile a réussi à se tirer sans dommage du toujours périlleux déplacement de Fribourg. Battu une première fois par Stade Français qui semble enfin se réveiller, Olympic se voit aujourd'hui nettement distancé.

A la suite de ces résultats, le classement s'établit ainsi : 1. U.G.S., 4 matches, 8 points ; 2. Jonction, 4 m., 6 p. ; 3. Cassarate Lugano, 4 m., 6 p. ; 4. Etoile-Sécheron, 5 m., 6 p. ; 5. Stade Français, 5 m., 5 p. ; 6. Sanas Lausanne, 5 m., 4 p. ; 7. Olympic Fribourg, 5 m,. 3 p. ; 8. Servette, 4 m., 2 p. ; 9. Lausanne, 4 m., 2 p. ; 10. Genève, 2 m., 0 p.

×××

Ce soir, à Genève, après un Servette - Lausanne qui devrait se terminer à l'avantage des locaux, aura lieu la rencontre la plus importante de ce premier tour opposant le leader U.G.S. à son poursuivant immédiat, Jonction. Chacun s'accorde à reconnaître que les Jonquillards pratiquent en ce moment le meilleur basket qui soit en Suisse. Mais ils se heurteront à une équipe qui, si elle ne compte plus guère de vedettes, est formée de joueurs jeunes, enthousiastes et terriblement volontaires. Aussi la bataille sera-t-elle serrée et le résultat longtemps indécis.

Enfin, samedi, Servette s'en ira à Lugano affronter Cassarate. Les Genevois pourraient bien y laisser des plumes, car chez eux les Tessinois sont très difficiles à battre.

×××

En championnat de ligue B, région Neuchâtel - Berne - Fribourg, aucun match n'a été disputé au cours de ces derniers huit jours, mais samedi prochain à la Chaux-de-Fonds, Olympic recevra Bienne. Les Chaux-de-Fonniers tenteront sans doute de venger le cuisant échec essuyé à Neuchâtel.

×××

Il nous faut encore aujourd'hui parler un peu de la première ligue. La région Neuchâtel compte sept équipes, qui sont, rappelons-le Neuchâtel II, Olympic II, Abeille Chaux-de-Fonds I et II, les Brenets, Fleurier et Couvet.

Quatre rencontres ont été disputées à ce jour ; elles ont donné les résultats suivants :

Neuchâtel II - Abeille I : 36-38 ; Abeille II - Fleurier : 12-31 ; Olympic II - Neuchâtel II : 48-39 ; Couvet - les Brenets : 74-54.

On remarquera l'éloquence de ce dernier résultat ; il est bien rare qu'en série inférieure on ait à enregistrer des scores aussi élevés. Il est vrai que chacune des deux équipes dispose d'un goalgetter de classe : Gysin, de Couvet, réussit 33 points à lui tout seul, et Meyrat, les Brenets, 27 !

Comme on peut s'en rendre compte, le basketball ne se développe pas uniquement dans les catégories supérieures, mais aussi parmi les « petits » où militent des joueurs de grande valeur.

On ne saurait que s'en réjouir.

Art.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

Football

20 mai : Championnat suisse : Lugano - Bâle ; Lausanne - Urania.
21 mai : Finale de la coupe suisse : Young Boys - Grasshoppers, à Berne. Finale des juniors : Sélection bernoise - Sélection genevoise.

Cyclisme

TOUR D'ITALIE

19 mai : Milan - Alessandria, 210 kilomètres.
20 mai : Alessandria - Gênes, 96 kilomètres.
21 mai : Course contre la montre par équipe à Gênes (12 km.).
20 mai : Courses pour amateurs à Genève et Gränichen.

Athlétisme

17 mai : Meeting en nocturne à Yverdon.
21 mai : Course Cassarate - Monte Bré à Lugano.

ATHLETISME

Le Tour de Corcelles

Organisé de façon impeccable, le Tour de Corcelles a connu de nouveau un très beau succès. Le temps, pas trop chaud, a favorisé les différentes épreuves qui se sont déroulées en présence d'un nombreux public. Un pavillon des prix bien achalandé a fait la joie des vainqueurs.

Les différentes « joies annexes », soirées dansantes du samedi soir et du dimanche, ont vu accourir la foule des jeunes.

Voici les principaux résultats :

Course-relais catégorie A. — 1. B.T.V. Bienne, 2'32"7 ; 2. S.F.G. Corcelles I, 2'37"4 ; 3. S.F.G. Neuveville, 2'39"1, etc.

Course-relais catégorie B. — 1. S.F.G. Colombier II, 2'39"5 ; 2. S.F.G. Cressier I, 2'40"5 ; 3. S.F.G. Rochefort, 2'46"4, etc.

Juniors. — 1. Serge Aubry, C.A. Cantonal, 3'14"2 ; 2. Frédy Gagnebin, Coffrane, 3'35"1, etc.

Seniors. — 1. Raymond Glauser, C.A. Cantonal, 3'36"5 ; 2. Gérald Berthoud, Chézard, 3'43"2 ; 3. Armand Clerc, Noiraigue, 3'46"6, etc.

MOTO-CROSS

Les courses sur gazon de Belp

Samedi et dimanche se sont déroulées, sur l'aérodrome de Berne-Belpmoos, les IXmes courses sur gazon organisées par le M.-C. Belp. Ces épreuves, comptant pour le championnat suisse, ont vu affluer de très nombreux concurrents. Dès le samedi après-midi, les compétitions eurent lieu afin d'éliminer les coureurs en trop.

Un nombreux public a répondu à l'appel des organisateurs. La piste était très grasse ; toutefois, des résultats normaux furent enregistrés, ce qui n'avait pas pu être le cas à Yverdon. Quelques chutes spectaculaires, mais sans gravité, eurent lieu dans les courbes. Ce n'était guère surprenant sur un terrain pareil.

Résultats :

Classe 125 cm3 : 1. Fritz Itschner, Zurich ; 2. Eugène Wernli, Hunzenschwil ; 3. Sepp Brenneis, Boniswil, etc.

Classe 250 cm3 : Georges Romailler, Yverdon ; 2. Hans Zürcher, Genève ; 3. Werner Meyer, Meiringen, etc.

Classe 350 cm3 : 1. André Romailler, Yverdon ; 2. Léo Würst, Wil ; 3. Hansruedi Leutwyler, Glattbrugg, etc.

Classe 500 cm3 : 1. Hans Etter, Burgdorf ; 2. Alfred Jegge, Genève ; 3. Willy Von Allmen, Berne, etc.

Le championnat de football de IIme ligue

Rappelons brièvement les résultats : le 10 mai : Etoile - Tramelan 4-2 ; le 13 mai : Le Locle - Couvet 1-0 ; Tavannes - Fleurier 1-2 ; Etoile - Alle 5-0 ; Tramelan - Reconvilier 3-4. Au repos : Hauterive et Xamax.

Toutes les rencontres de dimanche, sauf une, furent très serrées. Le Locle, par sa victoire sur Couvet, gagne du terrain ; il prend, au classement, une place tout à fait honorable. Couvet se trouve de plus en plus dans une situation alarmante, malgré un match de retard. Etoile, pour sa part, donne l'impression de vouloir sérieusement échapper à la relégation ; les « Stelliens » viennent de le prouver, en battant nettement Tramelan, le jour de l'Ascension, et en écrasant la forte équipe d'Alle. Fleurier revint avec l'enjeu total du difficile déplacement à Tavannes. Le retour en forme des Fleurisans est remarquable. N'ont-ils pas récolté successivement sept points en quatre matches ? Enfin, Reconvilier s'adjuge définitivement son titre de champion de groupe, après un duel acharné avec Tramelan.

CLASSEMENT

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Reconvilier	16	12	1	3	55	26	25
Xamax	16	7	3	6	35	25	17
Alle	15	7	2	6	42	33	16
Le Locle	16	7	2	7	33	31	16
Tavannes	16	7	1	8	34	43	15
Tramelan	15	7	—	8	35	40	14
Fleurier	14	6	2	6	28	38	14
Etoile	15	6	—	9	40	39	12
Hauterive	15	6	—	9	24	41	12
Couvet	14	5	1	8	22	34	11

Programme du 20 mai : Tramelan - Couvet ; le Locle - Hauterive ; Etoile - Fleurier. Au repos : Reconvilier, Tavannes, Alle et Xamax.

Cette journée permettra peut-être à Etoile de se tirer d'affaire, si le vent continue de souffler en poupe, comme pour les deux dernières rencontres. Cependant, Fleurier est aussi en grande forme. Envisageons un remis. Le Locle a de fortes chances de devancer Alle, après son match contre Hauterive ; cette équipe, en effet, donne des signes de lassitude. Une partie très dure, enfin, attend Couvet au Jura bernois où Tramelan pourrait bien lui infliger une nouvelle défaite.

U. L.

● L'arbitre et les juges de touche pour la finale de la coupe suisse de football, qui mettra aux prises Grasshoppers et Young Boys ce prochain lundi, à Berne, viendront de Bâle. Il s'agit de M. Gottfried Dienst (arbitre) et de MM. Auguste Andres et Albert Renschler (juges de touche).

● Au classement des « goal-getter » du championnat suisse de football, le Grasshoppers Vuko a porté son actif à 32 buts. Son coéquipier Ballaman le suit toujours à... quatorze longueurs. En ligue B, Sosna (Cantonal), auteur jusqu'ici de 18 buts, a été rejoint par Beerli (Lucerne) et Reutlinger (Young Fellows).

● L'équipe brésilienne de football Atletica Portugesa de Rio de Janeiro entreprendra une tournée en Suisse peu après Pentecôte. Elle rencontrera l'équipe de la ville de Bâle, le 23 mai, le Lausanne-Sports, le 27 mai, et les Young Boys, le 30 mai. Le match de Bâle constituera un excellent entraînement en vue de la rencontre que les Rhénans devront disputer le 20 juin contre Francfort pour la Coupe des villes de foire.

SPORT - TOTO

Vingt-neuf parieurs ont obtenu un « douze » lors du concours de dimanche passé. Cela leur rapportera une somme de 5006 fr. 90.

Autres résultats : 676 gagnants avec 11 points : 214 fr. 75 ; 6777 gagnants avec 10 points : 21 fr. 40. Prix de consolation No 35 ; 152 gagnants avec 37 points : 65 fr. 80.

AU FIL DES ONDES

Un intermédiaire entre les auditeurs neuchâtelois et l'émetteur romand:

LE RADIO-CLUB DE NEUCHATEL

Le Radio-club de Neuchâtel est une association d'auditeurs de la radio dont on prétend généralement qu'elle n'a plus sa raison d'être aujourd'hui. Elle a été fondée en effet, il y a de cela bien des années, à l'époque héroïque où les postes récepteurs étaient rares et où les amateurs sans-filistes étaient des pionniers qui construisaient eux-mêmes leur appareil. Aussi trouvaient-ils utile de s'associer pour s'aider mutuellement dans leurs recherches, s'épauler, se faire part de tournemains, de « combines » de leur invention. Aujourd'hui il n'existe plus guère d'amateur qui construise son poste et cela depuis bien longtemps déjà. Le Radio-club a subsisté toutefois et pendant un certain temps encore il s'était donné pour tâche de détecter les parasites et de leur faire la guerre. Mais actuellement les organes officiels des P.T.T. ont pris ces fonctions à leur charge.

Et malgré tout le Radio-club est resté. Pendant bien des mois, voire des années, il a somnolé d'un sommeil semi-léthargique tout en conservant un comité qui tenait séances. Et nous pensons qu'il est bon qu'il ait subsisté, en dépit des circonstances, et qu'il a de nombreuses occasions de se manifester, de jouer un rôle à l'avantage de l'auditeur, ou qu'il les aura s'il sait les créer et qu'il trouve l'appui dont il a besoin auprès des intéressés.

Neuchâtel ne possède pas de poste émetteur et dépend, pour se faire entendre sur la voie des ondes, de Radio-Lausanne. Il est donc utile que l'opinion publique des possesseurs de postes de radio qui sont à l'écoute des programmes puisse s'exprimer. Comment pourrait-elle le faire mieux et avec plus de poids qu'en formulant ses critiques ou ses desiderata par le truchement d'une telle association ?

Pour que Neuchâtel soit mieux représenté sur les ondes

Neuchâtel participe à diverses émissions organisées par Radio-Suisse romande, telles que « La Suisse est belle » ou la « Coupe suisse des variétés » pour ne citer que ces deux manifestations, dont la seconde, on s'en souvient, a fait couler, l'hiver dernier, beaucoup d'encre. Là aussi, le Radio-club doit avoir son mot à dire, non pour critiquer après coup, mais pour aider à l'élaboration d'un programme qui corresponde mieux à ce que peut désirer le public, pour procéder à la sélection, pour former le jury et éventuellement désigner les concurrents qui participeront aux compétitions de finales, en cas de succès.

Il arrive enfin qu'à l'occasion de manifestations spéciales, on désire faire appel dans notre région aux bons offices de la Fondation romande de radiodiffusion pour en transmettre le reportage sur les ondes. Le Radio-club se fera un devoir et un plaisir de tout mettre en œuvre pour faire aboutir les démarches qui pourraient être tentées dans ce sens et pour que satisfaction puisse être donnée aux organisateurs en cas de légitime appel à ses services.

Les téléspectateurs sont de la partie

Aujourd'hui viennent s'ajouter encore aux auditeurs de la radio ceux qu'on a convenu d'appeler les « téléspectateurs », c'est-à-dire les propriétaires d'un appareil de télévision. Il est vrai qu'ils sont encore relativement peu nombreux, comparés aux propriétaires de postes de radio, mais leur cohorte s'augmente chaque mois de plusieurs centaines d'unités dans notre pays et l'on peut bien penser que d'ici à quelque temps leur nombre sera important. Aussi le Radio-club qui représente déjà les auditeurs de la radio auprès des organes directeurs de la F.R.R., a-t-il décidé d'ajouter à son programme la défense des intérêts des téléspectateurs auprès des organes directeurs de la Télévision romande.

Ajoutons enfin que sous l'égide du Radio-club se sont formés divers groupements de spécialistes : groupe technique, groupe de radiogoniométrie, etc., dont l'activité d'ailleurs, il faut le reconnaître, s'est bien ralentie actuellement. Mais il n'est pas impossible que des faits nouveaux dans le domaine de la technique, et il y en a sans cesse, ne leur apportent un regain d'activité.

Un groupement vivant : les chasseurs de sons

Parmi ces groupements, il faut faire une mention toute spéciale aujourd'hui des « clubs de chasseurs de sons » qui se créent un peu partout, réunissant les amateurs de l'enregistrement sonore. Nombreux en effet sont ceux qui, pour diverses raisons, acquièrent un magnétophone, soit qu'ils désirent enregistrer et conserver, pour les réentendre plus tard et à volonté, de beaux concerts, des causeries, des conférences, soit qu'ils veuillent s'amuser à réaliser eux-mêmes des interviews ou des reportages sur tel ou tel sujet qui les intéresse, soit encore qu'ils s'adonnent à la réalisation de sketches divers à but instructif, éducatif ou récréatif.

Les groupements de chasseurs de sons fédérés sur le plan national et international se sont vu attribuer une heure d'émission à Sottens et sur d'autres antennes à l'étranger. En Suisse romande, c'est le samedi qu'ils peuvent faire entendre publiquement leurs réalisations, tous les quinze jours, de 14 h. 30 à 15 heures. Et ils ne s'en font pas faute.

Pour conclure cet article, et bien que nous n'ayons pu développer que très brièvement la question, nous croyons pouvoir dire qu'en dépit des apparences, le Radio-club a sa raison d'être et nous espérons qu'il sera appelé à rendre des services. Aussi nous mettons-nous bien volontiers à la disposition de ceux qui pourraient entrevoir quelque action utile dans le sens indiqué plus haut ou de toute autre manière encore que nous n'aurions pu prévoir, et nous serions heureux de tout appui, quel qu'il soit, qui pourrait nous être apporté.

Jean BOREL,
président du Radio-club.

INNOVATION À RADIO-LAUSANNE

Le «Micro dans la vie» s'adapte résolument à la vie

L'émission d'actualité nationale « Le micro dans la vie », la plus fréquente et la plus vieille émission de Radio-Lausanne, inaugure en ce mois de mai une nouvelle formule, qui sous certains aspects, fait figure de petite révolution dans les méthodes du reportage radiophonique de notre grand studio romand.

Le « Micro dans la vie », émission lancée par Marcel Suès et Pierre Cordey et où de nombreux reporters et collaborateurs se sont succédé, a quinze ans ; son idée même remonte à vingt-cinq ans, lorsque les pionniers de la radio décidèrent d'associer le micro à toutes les manifestations de nos cités. L'occasion était propice pour marquer cet anniversaire. La jeune et solide équipe du service de reportages, forte de l'expérience des « anciens » et considérant que la routine est la pire ennemie des arts neufs, a choisi l'audace.

D'une durée de 20 à 30 minutes dans sa formule ancienne, le « Micro dans la vie » tient désormais l'antenne de 45 à 75 minutes ; d'émission parlée, il est devenu émission semi-parlée, demi-musicale. Justifiant son titre, il prétend à être vraiment le reflet direct et vivant de l'actualité de notre pays. Pour cela, l'émission fait usage presque quotidien des techniques du duplex et du multiplex rendant possibles les présences simultanées au micro, des améliorations des conditions d'enregistrement qui permettent une plus grande mobilité dans le reportage et dans chaque canton romand, ainsi que dans les principales villes de Suisse alémanique et au Tessin ; elle a créé un service d'information. De plus, des activités particulières comme le sport et la musique ont droit à une place régulière.

Parler de science, d'art, de lettres, du pittoresque et du quotidien, donner une image la plus complète possible d'un pays devant ce dieu malicieux qu'est le micro, tenir une émission régulière d'une si longue haleine exige un effort peu ordinaire. Avec le temps et son expérience, l'émission connaîtra changements et améliorations, mais dès maintenant, on peut dire que la formule nouvelle est au goût du public et qu'elle correspond à ses exigences. Ajoutons, que Neuchâtel, bien entendu, est bénéficiaire de cette décentralisation du service de reportages. Le correspondant de notre canton au « Micro dans la vie », Gérard Valbert, est déjà auteur et producteur du studio. Le désir de Radio-Lausanne est que l'auditeur neuchâtelois à l'écoute de son antenne ait l'impression que ce poste est aussi celui de sa région. Tout comme le journal, à un titre différent bien sûr, la radio cherche cette présence authentique qui donne droit à l'amitié.

Demain

Par monts et vaux

RADIO

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour ; culture physique. 7.15, inform. 7.20, disque ; premiers propos ; concert matinal ; gai réveil. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, accordéon. 12.45, inform. 12.55, disque. 13 h., mardi, les gars ! 13.10, du film à l'opéra. 13.40, poème, de Chausson. 16.30, Primavera, de Charles Kœchlin. 16.45, mélodies de Brahms et Mendelssohn. 17.10, œuvres de compositeurs espagnols. 17.30, les entretiens de Radio-Lausanne. 17.40, musique de danse. 18 h, le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, discanalyse. 20.30, « La plume », comédie de P. Barillet et J. Grédy. 22.30, inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, chansons et complaintes d'autrefois. 23.10, disques.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, inform. 6.20, mélodies (1). 7 h., inform. 7.05, mélodies (2). 10.15, Heizue ! 10.20, émission radioscolaire. 10.50, un disque populaire. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, mus. récréat. américaine contemp. 12.30, inform. 12.40, rendez-vous au studio 2. 13.25, concertos. 14 h., Else Lasker-Schüler in Jerusalem, de W. Kraft. 16.30. Gottes Gäste, émission sur les livres d'animaux. 17 h., chant. 17.30, Porta Nigra, extrait, J. Kneip. 18 h., sérénades modernes. 18.50, chronique d'économie suisse. 19 h., nouveaux disques. 19.20, résultats sportifs. 19.30, inform ; écho du temps. 20 h., concert symphonique. 21.40, notre causerie. 22.15, inform. 22.20, courrier du jazz. 23.15, cours de morse.

Télévision : Relâche.

MOTS CROISÉS

Problème No 135

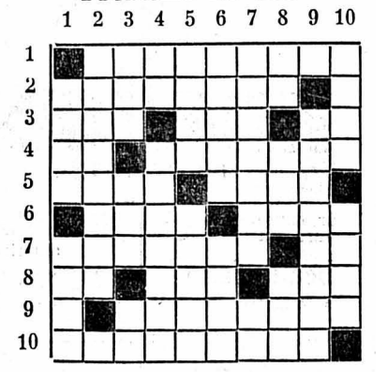

HORIZONTALEMENT

1. La bergère trouva la sienne bien douce.
2. Rôle qui fit la gloire de Cécile Sorel.
3. Sigles d'une grande organisation internationale. — Guillaume Tell y était de première force. — Mesure itinéraire chinoise.
4. Eléments de couleur locale. — Excessive.
5. Chant de victoire. — Ordonnance.
6. Qui vivent en bonne harmonie. — Piège.
7. Elle a fait place au croiseur. — Il gazouille dans son petit lit.
8. Fâcheux point de chute. — Près de crever. — Ne l'oubliez pas si l'on vous invite à repasser.
9. Remises en état.
10. Déshydratés.

VERTICALEMENT

1. Ce que tient le résistant. — Ce qui fait l'essence d'une chose.
2. Méditatifs.
3. Choisi. — Solipède. — En prose aussi bien qu'en vers.
4. Conjonction. — Discours ambigus.
5. Ministre sans portefeuille. — Vole en éclats.
6. Sol. — Piste des bêtes.
7. Entoure. — Dans chaque phrase.
8. Adverbe. — Maréchal de France. — Elle anime des contes merveilleux.
9. Qui ont du savoir.
10. Tenu à l'œil. — Convaincus.

Solution du problème No 134

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	O	L	T	E	F	A	C	E	■
2	A	T	O	U	T	■	M	A	T	E
3	■	A	I	■	R	H	I	G	A	S
4	A	G	N	E	A	U	■	N	U	S
5	R	E	■	A	N	I	M	E	■	A
6	E	■	B	U	G	L	E	■	B	I
7	N	U	L	■	L	E	S	B	O	S
8	E	P	A	T	E	R	■	E	B	■
9	S	A	N	S	■	I	U	L	E	S
10	■	S	C	E	L	E	R	A	T	E

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 15, Les bourberies de Scapin.

CINÉMAS

Studio : 20 h. 30, Les fruits sauvages.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, ... dommage que tu sois une canaille ; 17 h. 30, Giuseppe Verdi.
Palace : 20 h. 30, M'sieur la Caille.
Arcades : 20 h. 30, la fille du fleuve.
Rex : 20 h. 30, Le prince et le pauvre.

PHARMACIE D'OFFICE
Bl. Cart, rue de l'Hôpital

LA PETITE ANNIE

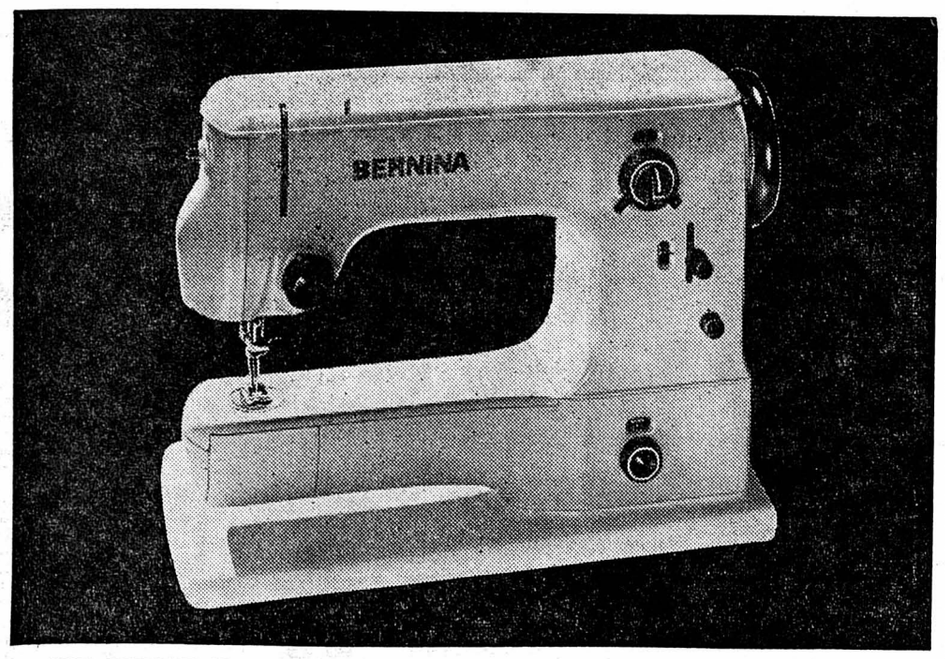

BERNINA coud l'épais et le mince,
le zigzag,
reprise les bas de soie,
les chaussettes de laine,
fait les boutonnières,
coud les boutons
et brode

Elle ne coûte que fr. **595.-** net

Facilités de paiement

H. Wettstein

Seyon 16, Neuchâtel, tél. (038) 5 34 24

— et n'oubliez pas — notre service est parfait

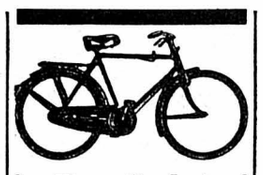

Pour l'achat
Pour la vente
Pour l'échange
Pour la réparation d'un vélo
adressez-vous à
M. BORNAND
POTEAUX 4

Un saucisson...
Goûtez ceux de la
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

Une belle
CHEMISE
Breiacher
Epancheurs 6, Neuchâtel

A vendre d'occasion
CHAR A PONT
charge 500 kg. Prix très avantageux. S'adresser à l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis, Neuchâtel. Tél. 5 65 01.

WISA GLORIA
Combi Fr. 179.-

Nouveauté sensationnelle!
Une superbe voiture combinée, tout métal, complètement équipée, dans la qualité renommée Wisa-Gloria, pour Fr. 179.— Incroyable mais vrai, grâce à des méthodes de fabrication ultra-modernes. N'hésitez pas à vous faire présenter ce modèle, sans engagement.

Toutes réparations
BIEDERMANN
SPÉCIALISTE
Neuchâtel

A vendre à bas prix une belle nichée de chiens
Bruno du Jura
S'adresser à Arthur Stücker, bûcheron, Nods.

Un succès !
Nos tours de lits
dessins berbère très avantageux, à Fr. **150.–**
Grand choix dans toutes les autres qualités
CRÉDIT
Benoit, Maillefer 20, Tél. 5 34 69
Présentation à domicile Fermé le samedi

CHEZ LE SPÉCIALISTE ACHETEZ :
COULEURS
EN TUBES
PINCEAUX
TOILES - CHÂSSIS
M. THOMET
Ecluse 15 - Neuchâtel

Nouvelle collection de
LUNETTES SOLAIRES
de première qualité

Prix avantageux
5 % timbres escompte

PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE
NEUCHATEL Armand HÔPITAL 2

TRÈS AVANTAGEUX !
Cette semaine :
Tranches de veau panées
à **90** ct. les 100 gr.
MÉDAILLE D'OR · HOSPES 1954
TEL. 52120 **J. LEUENBERGER** R. du TRÉSOR
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Pour être sûr de votre moteur

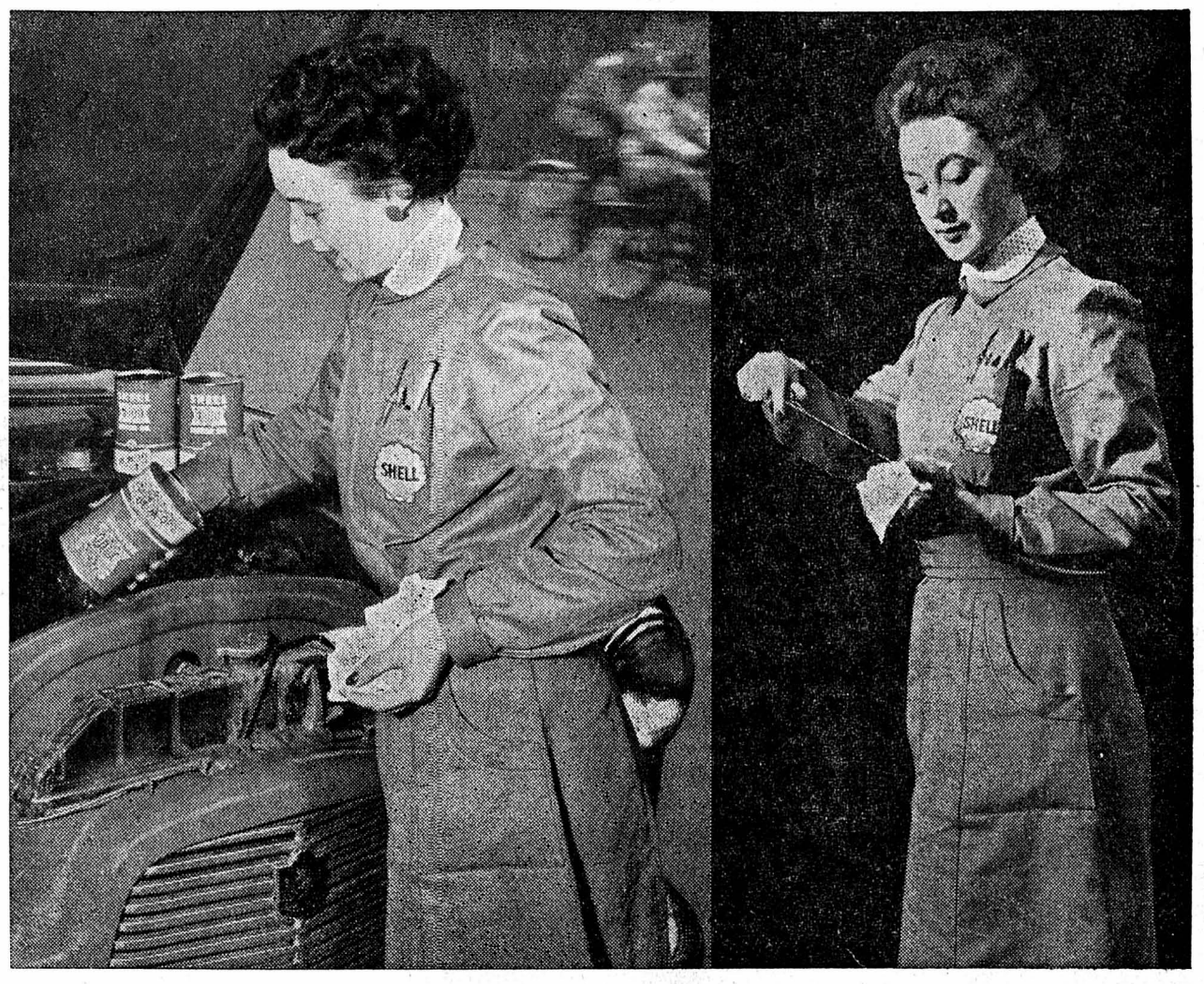

Le meilleur graissage est toujours meilleur marché!

Un moteur qui tire brillamment et dont l'état mécanique est parfait diminue les frais d'entretien. Utilisez donc une huile qui soit à même de vaincre les pertes de compression et de rendement: Shell X-100. Shell X-100 Motor Oil résiste à l'oxydation, disperse les impuretés et prévient l'encrassement du moteur. Elle élimine ainsi les causes du grippage des segments et assure au moteur un bon rendement constant. Que vous choisissiez le type normal dans les degrés de viscosité habituels ou la nouvelle huile multigrade 10 W/30, **Shell X-100 Motor Oil évite les ennuis mécaniques et sauvegarde le rendement.**

SHELL X-100 MOTOR OIL

A Messieurs les constructeurs de stands au
COMPTOIR DE NEUCHÂTEL
Pour l'exécution de ces travaux, nous vous offrons :

		Prix m²
1)	**Panneaux de fibre de bois TIROTEX**, type poreux, 6 mm., grd. 150 × 300 ou 100 × 250	2.90
2)	**Idem**, 8 mm., 150 × 300 ou 122 × 366	3.70
3)	**Idem**, 10 mm., grd. 150 × 300	4.65
4)	**Panneaux spéciaux TIROTEX**, type poreux, 8 mm., grd. 60 × 60, blanchis et biseautés, pour plafonds	4.45
5)	**Panneaux FAESITE** pour parois, couvertures, revêtements de sols.	
6)	**Panneaux émaillés INSULAC** pour parois de cuisines, salles de bains, toilettes, etc.	

Tous ces produits sont livrés franco emplacement du Comptoir de Neuchâtel par emballages d'environ 40 m².

PORTNER S.A.
IMPORT
LE LANDERON — Tél. (038) 7 93 42

De nombreuses personnes portent des
fausses dents
avec un réel confort
... La poudre Dentofix, agréable, alcaline (non acide) assure la parfaite adhérence des prothèses dentaires. Pour manger et parler sans aucun inconvénient, saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de Dentofix. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. Elimine « l'odeur du dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. 2 fr. 20 la boîte. Toutes pharmacies ou drogueries.

Frey VETEMENTS
n'a que des collaborateurs qualifiés

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

MIRAGES...

par 16
MAX DU VEUZIT

Le visage bouleversé, elle l'attirait à elle, serrant entre ses doigts fiévreux les petites mains qui s'abandonnaient.

— Allons, raconte ?... C'est à cause de ta mère, n'est-ce pas ? Il me semble qu'il y a moins d'abandon entre vous deux, depuis quelques mois... et puis, elle te délaisse au logis et tu t'ennuies sans vouloir l'avouer...

— Non, maman est toujours très bonne. Ce n'est pas cela...

Elle baissa la tête et, d'une voix presque indistincte, elle ajouta :

— C'est à cause de mon père...

Mme des Hulons eut un vif mouvement de surprise.

— Le comte de Liancourt serait-il...

Mais Cylia ne la laissa pas achever.

— J'ai dit « mon père » et le comte ce n'est pas... Maman a dû vous dire que je savais... Ah ! grand-mère, comme cela m'a fait de la peine !... Je souffre ! Je ne puis pas m'habituer à l'idée de l'autre...

Elle levait vers sa grand-mère ses yeux que de grosses larmes aveuglaient.

Tout à coup, Mme des Hulons se sentit toute remuée de ce désespoir qu'elle n'avait pas soupçonné jusqu'ici.

— Mais je croyais... ma fille disait que cette révélation t'avait laissée indifférente... Comment se fait-il ?

Cylia soupira. Penchée sur le rebord du bateau, les mains dans l'eau, elle regardait machinalement les fines ondes que le mouvement de ses doigts nerveux faisait naître à la surface du lac.

Et, d'une voix lente et basse :

— Devant maman, je cache mes pleurs, je me tais. Il ne faut pas qu'elle sache, elle ne veut pas que j'y pense... Elle a raison... Si elle se doutait, elle me gronderait... Mais on ne contraint pas la pensée à rester toujours dans le sillon permis... Apprendre cela, tout à coup, m'a fait beaucoup de mal... Depuis longtemps, je voulais vous en parler... l'occasion ne se présentait pas. Tantôt, en vous voyant, je me suis dit : « Il faut que grand-mère sache ; elle m'aidera peut-être... » Figurez-vous, il y a des heures où j'ai peur de devenir folle... je passe toutes mes nuits à pleurer... Toujours la même hantise, c'est atroce !

Des larmes coulaient sur ses joues sans qu'elle songeât à les essuyer. Mme des Hulons, profondément émue du chagrin de sa petite-fille, en avait elle-même les yeux humides.

— Ma pauvre chérie, je comprends... Ta mère a trop attendu pour t'en parler ; elle aurait dû habituer ton esprit à l'idée de ton autre père, mais elle t'aimait tant que la pensée d'évoquer son premier mari lui était odieuse. Et sa jalousie maternelle était si naturelle que je n'ai jamais eu le courage de la blâmes de son silence.

— Oui, je devine... elle a dû beaucoup souffrir ; c'est pourquoi je n'ose augmenter l'amertume de ses souvenirs en lui demandant... J'ai peur aussi qu'elle ne me refuse et qu'elle me blâme... J'aurais tant de chagrin à renoncer à cet espoir...

Elle s'arrêta, la gorge serrée, les yeux à nouveau errant sur le lac miroitant où les cygnes s'ébattaient

Puis, baissant encore la voix, elle expliqua, se décidant tout à coup :

— Grand-mère, il faut que vous m'aidiez... J'ai espéré que vous accepteriez... c'est pour voir mon père.

— Le voir !

— Oh ! de loin... sans l'aborder, sans lui parler... seulement pour que je le connaisse, pour que je puisse mettre un visage à son nom et que je n'aie pas toujours cette même appréhension de me trouver en contact avec lui et de ne pas le deviner... Il faut que vous sachiez... Ainsi, chaque fois qu'un inconnu me regarde dans la rue, j'ai tout de suite un grand coup dans la poitrine et je pâlis d'angoisse à l'idée que cet étranger est peut-être l'homme qui m'a donné la vie... Cette peur de passer près de lui, sans savoir, est si grande que j'appréhende de sortir ou de voir du monde... Pourtant, si je savais, si je le connaissais, comme je les bénirais ces hasards heureux qui nous mettraient en présence l'un de l'autre !... Le voir sans qu'il sache, sans qu'il s'aperçoive même que je suis là et que je le regarde ! Quelle grande joie ce serait pour moi ! J'en aurais du soleil dans l'âme, pour de longs jours !... Le voir ! mais c'est mon plus grand désir, ce serait ma plus intime consolation... Le voir, radieux espoir !... Oh ! dites, grand-mère, ne voulez-vous pas m'aider à voir mon père ?

Elle broyait entre ses petites mains, brûlantes maintenant, les doigts ridés de la vieille dame.

— Ma pauvre chérie ! Oui, tu le verras ; mais calme-toi, ne t'exalte pas ainsi... Je ne comprends pas, comment peux-tu être pleine de cet homme que tu ne connais pas?

Cylia leva vers le ciel ses grands yeux fervents et, la voix frémissante de passion et d'angoisse, comme si elle faisait une profession de foi, s'écria :

— Oui, c'est vrai. Je pense à lui ! Au début, j'ai essayé de réagir contre l'obsession de cette idée toujours présente ; mais c'était plus fort que tout. Elle se glisse en moi, comme un virus puissant, pour m'envahir tout entière et maintenant je ne lutte plus. Je suis sa fille, après tout ! et je crois qu'instinctivement je l'aime !... Tenez, hier, en cousant, je me suis piqué le doigt et le sang a coulé. Eh bien! je les regardais, ces gouttelettes chaudes qui teintaient de rouge mon mouchoir, et je riais au milieu de mes larmes, en songeant que le sang de ses veines, à lui, était le même que celui qui mouillait mon doigt... En dépit de toute volonté humaine, ce lien charnel existe ! Mon vrai père peut refuser de me voir, peut me renier même, tous les obstacles matériels possibles peuvent se dresser entre lui et moi, mais nulle puissance au monde ne pourra faire qu'il ne soit mon père et que je ne sois sa fille.

Elle se tut, les pommettes rouges, tout frémissante encore d'ardeur contenue. Et de nouveau Mme des Hulons, maternellement, la supplia :

— Calme-toi, Cylia, je t'en prie. Ton exaltation me fait peur.

Mais la jeune fille, talonnée par son idée fixe, la rassurait :

— Non, non ! Laissez-moi tout dire, grand-mère ! Si vous saviez comme cela me fait du bien de parler... Je suis mieux à présent... d'autant plus que j'ai l'espoir de voir mon vrai père... Car vous m'avez promis, n'est-ce pas ? Je le verrai, vous me le montrerez ?

— Certainement, tu le verras... Ton désir est naturel, après tout !

— Oui, mon désir est naturel ! Les liens du sang sont irréductibles et ne devraient pas être assujettis à des questions de convenances... Pourtant, j'ai bien peur que maman ne soit pas de cet avis et qu'elle ne refuse...

— Il se pourrait, en effet, qu'elle oppose à ta demande une fin de non-recevoir, murmura la grand-mère, subitement perplexe.

La fille de la comtesse redevint toute triste. Une angoisse passa dans ses grands yeux verts.

— Et dans ce cas ? interrogea-t-elle anxieusement.

— Dans ce cas... répéta Mme des Hulons en hésitant.

Mais l'inquiétude de l'enfant la décida.

— ... eh bien ! j'insisterais auprès d'elle et au besoin, si elle persistait quand même dans son refus, je me passerais de sa permission... Je ne pense pas que ce serait outrepasser mes droits et mes devoirs de mère et de grand-mère que de prendre cette initiative.

Devant cette promesse formelle, le cœur de Cylia bondit dans sa poitrine.

— Vrai, vous feriez cela !

Sa joie était si grande qu'elle éclata nerveusement en sanglots.

(A suivre)

LA VIE NATIONALE

Au cours d'une croisière-dégustation confédérale

Les membres de l'Association des amis du vin ont été goûter les crus du Tessin

Les 5 et 6 mai derniers, 120 membres des différentes sections de l'Association nationale des amis du vin se sont rendus par une flèche spéciale au Tessin où ils furent reçus par la section sœur de langue italienne qui a été fondée au début de l'année et qui groupe déjà 180 membres.

Organisé à la perfection par la section vaudoise, ce voyage fut un réel enchantement. Il permettait, en outre, durant le trajet, de déguster tant à l'aller qu'au retour toute une variété de vins blancs et rouges de Suisse, aimablement offerts par les offices de propagande de nos cantons romands et ainsi que par l'Office de propagande des produits de l'agriculture et de la viticulture de Zurich. Chaque vin était commenté au microphone par une personne compétente de la région productrice et tous les participants apprirent ainsi à mieux connaître les différents crus de Romandie comme de Suisse alémanique.

Il vaut la peine de relever les paroles extrêmement aimables du directeur de l'Office de propagande des vins vaudois à l'adresse des encaveurs et viticulteurs neuchâtelois, blâmant ceux qui, dans son propre canton, se permettent de tenir à chaque instant des propos méchants et déplacés contre les vins de Neuchâtel. Il assura les Neuchâtelois présents que les terriens vaudois ne partagent pas cette politique et qu'ils ont pour leurs collègues et amis viticulteurs neuchâtelois autant de respect que pour les vignerons des autres cantons producteurs de vins.

Le samedi après-midi, une réception eut lieu dans les caves coopératives de Giubiasco où les participants eurent l'occasion de déguster différents « merlot », vin qui est actuellement le produit typiquement tessinois et dont l'encépagement vient du Bordelais.

Cette dégustation fut agrémentée des productions d'un groupe choral tessinois, puis ce fut le départ pour Lugano où avait lieu le soir un banquet de plus de 180 couverts groupant Suisses allemands, Suisses romands et Tessinois. D'aimables paroles furent échangées entre différentes délégations, alors que le vin d'honneur offert par le Conseil d'Etat du canton du Tessin était apprécié à sa juste valeur. Plusieurs personnalités défendant la cause du vin furent intronisées comme bourgeois du vin ; la cérémonie était présidée par le grand chancelier de cette confrérie, M. Reymond Fonjallaz, avocat à Lausanne.

Durant la soirée, les participants au voyage eurent l'occasion d'entendre un fort beau concert donné par les « Bambini Ticinesi » ; une chorale d'enfants de 40 exécutants qui fut applaudie comme elle le méritait.

Le retour se fit également en flèche spéciale et de nouvelles dégustations commentées eurent lieu jusqu'au moment du licenciement.

Ch. D.

Le grand commandeur de l'association nationale des Amis du vin dit le serment que prononceront les futurs bourgeois du vin qu'il va introniser.
(Press Photo Actualité)

Les Schwyzois et les paroisses protestantes

SCHWYZ, 13. — Les citoyens du canton ont donné leur approbation par 6507 voix contre 4917, à la modification constitutionnelle rendant possible la formation de paroisses protestantes de droit public, avec autorisation de prélever un impôt d'Eglise. Participation au scrutin : 55 %.

La journée de M'ame Muche

— *J'ai une robe battant neuve et il faut absolument que j'aille la montrer quelque part.*

TESSIN

Assemblée des buralistes postaux suisses

L'assemblée des délégués de la Société suisse des buralistes postaux s'est tenue les 11, 12 et 13 mai à Lugano sous la présidence de M. Bassi, buraliste à Solduno.

Une minute de silence fut observée dans le Municipio en hommage du président du Conseil d'Etat tessinois décédé.

La section de Neuchâtel était représentée par son président Edmond André, de Travers, A. Vaucher, de la Côte-aux-Fées et Edg. Mathez, de Coffrane.

La section recevra les délégués en 1957 à Neuchâtel et au Val-de-Travers. Les délégués furent aimablement reçus au Tessin ; ils visitèrent l'usine électrique souterraine de Ponte Roneo et se rendirent le dimanche à Castagnola et à Bellinzone.

Les socialistes tessinois favorables à l'initiative Chevallier

BELLINZONE, 14. — Dimanche s'est tenu à Bellinzone, en présence de 200 délégués, le congrès ordinaire du parti socialiste tessinois. Parmi les résolutions votées figure celle proposée par la section de Locarno et qui est favorable à la deuxième initiative Chevallier.

A l'occasion du cinquantenaire du Simplon

Les délégués d'universités suisses et italiennes se sont réunis à Milan

Du 4 au 6 mai dernier, les délégués d'un certain nombre d'universités suisses et italiennes se sont réunis à Milan, au siège de l'Institut lombard des sciences et des lettres. Cette manifestation qui se déroulait dans le cadre des solennités prévues pour commémorer le cinquantenaire du percement du Simplon, a eu un plein succès ; aussi bien fut-elle présidée de façon magistrale par le professeur Aristide Calderini, le distingué président de l'Istituto lombardo.

DEUX CONCEPTIONS DU DROIT

Le professeur Nicola Jaeger, juge au tribunal constitutionnel de la République italienne, inaugura cette rencontre historique et scientifique en présentant aux auditeurs un intéressant parallèle sur les conceptions que l'on se fait du droit et de la science juridique dans nos deux pays voisins et amis. L'ambassadeur Egidio Reale, qui représenta si dignement sa patrie à Berne, prononça le discours de clôture ; avec autant d'élévation d'esprit que d'exactitude statistique, il traita du problème de l'émigration italienne en Suisse, et le fit en des termes qui lui valurent les ovations de l'assistance.

UNE QUARANTAINE DE COMMUNICATIONS

Entre temps, on entendit une quarantaine de communications consacrées soit à l'histoire du col et du tunnel du Simplon, soit aux relations culturelles et scientifiques italo-suisses, soit encore à tel point de préhistoire et d'histoire pouvant intéresser nos deux pays.

C'est ainsi que le comte Cornaggia-Castiglioni nous présenta l'outillage agricole que la préhistoire atteste des deux côtés des Alpes, que nos collègues Fraccaro, recteur de l'université de Pavie, de Regibus, de l'université de Gênes, et Philippe Walser, de l'université de Berne, nous parlèrent du Simplon dans l'antiquité, et que Mgr Galbiati, préfet honoraire de la célèbre bibliothèque ambrosienne, nous rappela les travaux consacrés par le Schwyzois Edouard Wymann à la politique suisse du cardinal Borromée.

Quant à nos compatriotes venus de Genève, de Fribourg, de Neuchâtel, de Berne, de Bâle, de Zurich et de Saint-Gall, on ne saurait non plus tout citer. M. Giddey, directeur de l'Institut suisse de Rome, nous présenta la Suisse, telle qu'elle apparaît dans les archives toscanes de la seconde partie du XVIme siècle, et M. Claude-A. Cailler (Fribourg) nous retraça les épisodes de la guerre douanière austro-sarde qui intéressa si vivement nos cantons du Valais, du Tessin et des Grisons entre 1830 et 1848, tandis que M. Laur-Bélart et Lino Birchler nous entretenaient avec fruit d'archéologie romaine et d'architecture baroque.

LES PEINTRES NEUCHATELOIS ET L'ITALIE

Notre collègue honoraire, M. Alfred Lombard, dans des termes excellents, traita de l'initiation italienne des peintres neuchâtelois Léopold Robert et Maximilien de Meuron ; nos seigneurs de Neuchâtel et leur désastreuse campagne au service des astucieux Visconti, durant l'hiver 1350-1351, fournirent au soussigné l'occasion de présenter à l'assemblée un certain nombre de documents milanais conservés aux archives du château.

Puissent ces rencontres se renouveler sur sol helvétique et puissions-nous, en pareille occasion, offrir à nos savants amis de la péninsule un accueil de pareilles courtoisie et cordialité !

Eddy BAUER.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLE

MONTALCHEZ

Recensement du bétail

(c) Cette opération a donné les résultats suivants : chevaux, 30 têtes se répartissant entre 22 propriétaires, bovidés, 340 têtes, 28 propriétaires, porcs 66 têtes, 13 propriétaires, volaille, 423 têtes, 28 propriétaires, ruches d'abeilles, 83 pour 6 propriétaires.

CORCELLES - CORMONDRÈCHE

Commission scolaire

(c) La commission scolaire s'est réunie une dernière fois le 8 mai. Le rapport du président annonce un total de 244 élèves, 126 garçons et 118 filles, dont 33 en première année.

Elle a nommé Mmes Schifferdecker et Barbezat à la commission des dames inspectrices, en remplacement de Mmes Rosetti et Borel, auxquelles sont adressés de vifs remerciements.

Le corps enseignant est prié de préparer des projets de course qui seront étudiés par la nouvelle commission.

Un rapport détaillé du médecin scolaire conclut à l'excellent état de santé de notre gent écolière.

Aujourd'hui, le camion de la radiophotographie verra défiler les élèves des 1re, 4me et 7me années.

Mlle A.-M. Heusser ayant renoncé à ses leçons d'ouvrage à Corcelles, la commission des dames a fait appel à Mme Glardon, de Peseux, ce qu'a ratifié la commission scolaire.

RÉGIONS DES LACS

YVONAND

Plan de lotissement à Clendy

(c) Lors de sa prochaine séance, le Conseil communal sera appelé à voter un arrêté autorisant la municipalité à faire inscrire au registre foncier la convention passée avec Mme L. Gasser, le plan de lotissement qui en fait partie intégrante, de même que les servitudes qui y sont constituées sur les vastes terrains de Clendy-Dessus que leur propriétaire a décidé d'affecter à la construction de maisons d'habitation.

BIENNE

Nouvelle appellation de rues

(c) Les noms des rues situées dans la région de la rue du Soleil sont modifiés de la manière suivante :

Le Rollenweg deviendra le chemin de l'Erguel. La voie de transit Mâche-Boujean portera le nom de rue du Châtelet. La route de Bâle s'appellera rue Frédéric Schwab. Et l'Eckweg sera changé en rue de l'Asile.

L'ART ARTISANAL CHINOIS

Vue prise pendant l'inauguration de l'exposition du Musée d'ethnographie. Au micro, l'attaché culturel de Chine, M. Mao ; à côté de lui : son interprète.
(Presse Photo Actualité)

MORAT

La 10me Fête cantonale des musiques fribourgeoises

(c) Enfin ce samedi tant attendu est arrivé et à midi les premières fanfares sont arrivées. Tout était prêt, mais les eaux du ciel furent de la partie et nous tinrent fidèlement compagnie pour une bonne partie de l'après-midi et du soir. Dès 15 h., les fanfares se présentèrent pour le concours de marche et d'exécution. Un très nombreux public assistait à ces auditions qui étaient de premier ordre.

Samedi soir, vers 20 h., une grande soirée de gala était offerte aux musiciens et au public de Morat et c'est devant la halle de fête comble que se déroula un programme international. La seconde partie de la soirée fut consacrée à la danse.

La journée du dimanche commença de très bonne heure pour les musiciens; déjà depuis 7 h. 15 les concours débutaient pour se terminer vers 11 h. Arrivée de la bannière cantonale venant d'Estavayer, paroles de cordiale bienvenue, culte pour les deux confessions catholique et protestante suivis d'un concert d'ensemble, telle fut la suite du programme.

Et voici les premiers résultats :

Catégorie E, frange or, « Concordia », Fribourg ; « Landwehr », Fribourg.

1re classe, frange or, « La Lyre », Broc. 2me classe, frange or, Guin. 3me classe, franche or, « L'Avenir », Barberêche. 4me classe, frange or, « L'Elite », Cressier.

Pour le concours de marche, toutes les fanfares obtiennent la frange or.

LA NEUVEVILLE

Assemblée annuelle du Fonds des colonies de vacances

(c) Vendredi dernier, s'est tenue à l'aula du Progymnase l'assemblée annuelle du Fonds des colonies de vacances de la Neuveville. Dans son rapport d'activité, le président M. Pelet, releva la parfaite réussite du camp de la Lenk.

M. Georges Hodel, caissier, est remplacé au comité par Mlle Marinette Honsberger. Pour l'année 1956, le comité est formé de la manière suivante : Président: M. Jacques Pelet ; caissière : Mlle Marinette Honsberger ; secrétaire : Mme Vorpe.

MM. Otto Stalder, proviseur du Progymnase mixte, Francis Chopard, maître dirigeant des Ecoles primaires représentaient à cette assemblée les écoles de la ville, tandis que M. Charles Sunier, préposé aux Oeuvres sociales de la Neuveville représentait officiellement le Conseil municipal.

ESTAVAYER

Un enfant projeté contre un mur

Vendredi, vers 15 h., le jeune Gilbert Crottet, âgé de 13 ans, fils d'un entrepreneur à Estavayer-le-Lac, était occupé à transporter des fleurs au moyen d'un chariot. Comme il débouchait en courant sur la grand-route, à la sortie de la ville, en direction de Font, en poussant le chariot devant lui, arrivait au même instant une automobile conduite par M. Volery, employé à la fabrique de charnières Bouverat, à Montet. La voiture heurta le chariot et par l'effet du choc, le jeune Crottet fut projeté contre un mur. On le releva et on le conduisit chez le docteur qui diagnostiqua une fracture de la jambe droite. Le blessé souffre en outre de contusions sur tout le corps. Le gendarme Rossier, du poste d'Estavayer, a procédé à l'enquête.

CHEVROUX

Fête de l'Abbaye

(c) Le jour de l'Ascension, comme de coutume, la fête de l'Abbaye de Chevroux s'est déroulée avec son caractère particulier.

Le temps incertain n'a pas empêché un grand nombre de visiteurs de participer à ces réjouissances. L'animation a été intense sur la place de fête et au stand.

Plus de cent tireurs ont participé à la fête présidée par M. Alfred Mayor. M. Robert Jallard, proclamé roi du tir, gagne le challenge Arnold Bruder avec 44 points. La deuxième place revient à un tireur âgé de 70 ans, M. Auguste Bonny avec 40 points.

HEUREUX ÉVÉNEMENT À AUVERNIER

Une vue de la laie qui, il y a quelques jours à Auvernier a mis au monde une portée de ravissants petits sangliers. La mère et les enfants se portent toujours bien.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	11 mai	14 mai
3½ % Féd. 1945 déc.	102.25	102¼ d
3¼ % Féd. 1946 avr.	101.30	101¼ d
3 % Féd. 1949 ...	99.20	98½
2¾ % Féd. 1954 mars	94.50	94.—
3 % Féd. 1955 juin	99.—	98½
3 % C.F.F. 1938 ..	99.40	99.— d
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	840.— d	858.— d
Union Bques Suisses	1590.—	1585.—
Société Banque Suisse	1443.—	1434.—
Crédit Suisse	1385.—	1382.—
Electro-Watt	1435.—	1437.—
Interhandel	1345.—	1335.—
Motor-Columbus ...	1235.—	1245.—
S.A.E.G. série I	93½	93.— d
Indelec	706.—	712.—
Italo-Suisse	248.—	250.—
Réassurances Zurich .	13225.—	13225.—
Winterthour Accid. .	10000.—	10200.—
Zurich Accidents ..	5700.—	5690.—
Aar et Tessin	1195.—	1180.—
Saurer	1230.—	1230.—
Aluminium	3975.—	3975.—
Bally	1160.—	1165.—
Brown Boveri	2040.—	2090.—
Fischer	1488.—	1495.—
Lonza	1100.— d	1118.—
Nestlé Alimentana .	2670.—	2670.—
Sulzer	2675.—	2700.—
Baltimore	217½	220½
Canadian Pacific ...	141½	141½
Pennsylvania	113.—	115½
Italo-Argentina	36¾	37.—
Royal Dutch Cy ...	905.—	939.—
Sodec	53½	55.—
Stand. Oil New-Jersey	250½	254.—
Union Carbide	532.—	534.—
American Tel. & Tel.	779.—	779.—
Du Pont de Nemours	935.—	939.—
Eastman Kodak ...	399.—	405.—
General Electric ...	259.—	264½
General Foods	407.— d	408.— d
General Motors	184½	185½ex
International Nickel .	405.—	406½
Internation. Paper Co	581.—	588.—
Kennecott	550.—	558.—
Montgomery Ward ..	379.—	383.—
National Distillers ..	109.—	111.—
Allumettes B.	56½	59.—
U. States Steel	252.—	254½
F.W. Woolworth Co. .	206.— d	207.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	4710.—	4790.—
Schappe	750.— d	750.— d
Sandoz	4700.—	4775.—
Geigy nom.	5300.— d	5375.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	12400.—ex	12800.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	892.—	893.—
Crédit F. Vaudois ..	880.— d	875.— d
Romande d'Electricité	570.—	572.—
Ateliers constr. Vevey	695.— d	695.— d
La Suisse Vie (b. j.)		
La Suisse Accidents .	5950.— d	5800.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Ameroseo	182.—	185.—
Aramayo	29.—	29.—
Chartered	40.—	41.—
Charmilles (Atel. de)	870.—	875.—
Physique porteur ...	785.—	785.— d
Sécheron porteur ..	650.— d	670.—
S.K.F.	212.—	214.— d

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévisions Electronics 13.13

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	11 mai	14 mai
Banque Nationale ..	720.— d	720.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	750.— d	750.— d
La Neuchâteloise as. g.	1675.— d	1675.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	265.— d	265.— d
Câbles élec. Cortaillod	14500.— d	14500.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	4150.— d	2325.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2325.— d	2325.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1850.— d	1825.—
Ciment Portland ...	6025.—	5950.— d
Etablissem. Perrenoud	550.— d	550.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	385.— d	385.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	1925.— d	1920.—
Tramways Neuchâtel .	570.— d	570.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.50 d	103.50
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.25 d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.25 d	101.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	101.— d	100.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	98.50 d	98.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	101.25 d	101.— d
Le Locle 3½ 1947	101.25 d	101.— d
Câb. Cortail. 4% 1948	101.— d	101.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	99.—	98.50 d
Elec. Neuchât. 3% 1951	99.75 d	95.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	100.50 d	100.50 d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	100.— d	100.— d
Paillard S.A. 3¼% 1948	99.50 d	99.25 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	99.50 d	99.— d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	99.75	99.50 d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½ %

Billets de banque étrangers

du 14 mai 1956

	Achat	Vente
France	1.07	1.12
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.60	11.80
Belgique	8.45	8.65
Hollande	111.50	114.—
Italie	—.66½	—.69½
Allemagne	100.—	102.50
Autriche	16.30	16.70
Espagne	9.55	9.90
Portugal	14.75	15.25

Marché libre de l'or

Pièces suisses	31.50/32.50
françaises	32.50/33.50
anglaises	42.50/43.75
américaines	8.30/8.60
lingots	4800.—/4860.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Progrès réel, car :

Il n'y a aucun produit pour la grande lessive qui puisse garantir une préservation plus sûre du calcaire et un meilleur effet de blanchiment, tout en ménageant les tissus autant que PROGRESS.

Vous pouvez absolument vous fier à PROGRESS

produit indiscutablement suisse

Savonnerie Steiner & Cie, Winterthour

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Les importations de bétail de boucherie dans le canton en 1955

En 1955, 998 pièces de bétail, dont 876 bovins provenant du Danemark, de France, de Yougoslavie, de Hollande, de Hongrie et d'Autriche, 72 chevaux (Danemark et Allemagne) et 50 porcs, ont été importées à destination des abattoirs de la Chaux-de-Fonds et du Col-des-Roches. Ces importations ont rapporté au département cantonal de l'agriculture la somme de 3645 fr. 60. De plus, 846 porcs en moitiés congelées ont été importés du Danemark, d'Allemagne et de Hollande.

En ce qui concerne d'autres animaux, 13 fr. 20 ont été récoltés pour l'importation de sept chiens et quatre pigeons !

Les progrès faits en arboriculture fruitière dans le canton

L'assainissement des vergers, ayant pour objet l'élimination des arbres sans valeur, a été entrepris dans les communes de Savagnier, Dombresson, Villiers, Engollon, Chézard, Fenin-Vilars-Saules, Cernier, Fontaines, Boudevilliers, Coffrane, Neuchâtel, Boudry, Bevaix, Gorgier, Thielle-Wavre, Cressier, Travers et Couvet ; 2437 arbres ont été arrachés en décembre 1954 et janvier 1955 dans 152 vergers. Les frais — 8881 fr. 45 — ont été couverts par la régie fédérale des alcools. En novembre 1955, cette campagne a été entreprise à Montmollin, Rochefort, Couvet, Colombier, Bôle, Cortaillod et Villiers.

Pour assainir des variétés de pommes dans les vergers du Val-de-Ruz, on a surgreffé les variétés « Ontario » et « Boscop ». En ce qui concerne les cerisiers, le surgreffage des bigarreaux « Burlat » et « Moreau » et de la cerise « Précoce de Clies » a été organisé à Gorgier.

La campagne de surgreffage a été organisée dans 21 vergers du Val-de-Ruz et 19 de Gorgier.

Weissenburger

Eau minérale et curative

Le changement agrémente l'existence, mais on revient toujours à WEISSENBURGER qui est éprouvée depuis longtemps, qui est si bonne, si curative !

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

A la classe d'horlogerie

(c) Samedi après-midi a eu lieu, à Fleurier, la remise des certificats de capacité aux apprentis de la classe d'horlogerie qui ont passé leurs examens finals. Tous ont obtenu des notes allant de 1,2 à 1,9 avec les mentions de « bien » à « très bien ».

M. Arthur Charlet, président de la commission félicita les lauréats et releva qu'ils étaient la première volée d'apprentis formés à la classe fleurisane qui venaient de passer leurs examens.

Il remit ensuite les diplômes d'horlogers-praticiens à MM. Pierre Blondeau, Michel Maumary, François Reymond, André Schnetzer, William Margot, Claude Kocher et Michel Calame et les diplômes de régleuses à Mlles Colette Jeanneret et Yvette Chédel.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Il n'y a plus de grillons !

(c) Les grillons qui, d'habitude, dès les premiers jours de mai, se faisaient entendre en grande quantité, de jour comme de nuit par leurs cris stridents, ne sont pas des nôtres cette année. Ils ne doivent vraisemblablement pas avoir supporté les grands froids du mois de février. Il manque quelque chose au concert de la nature !

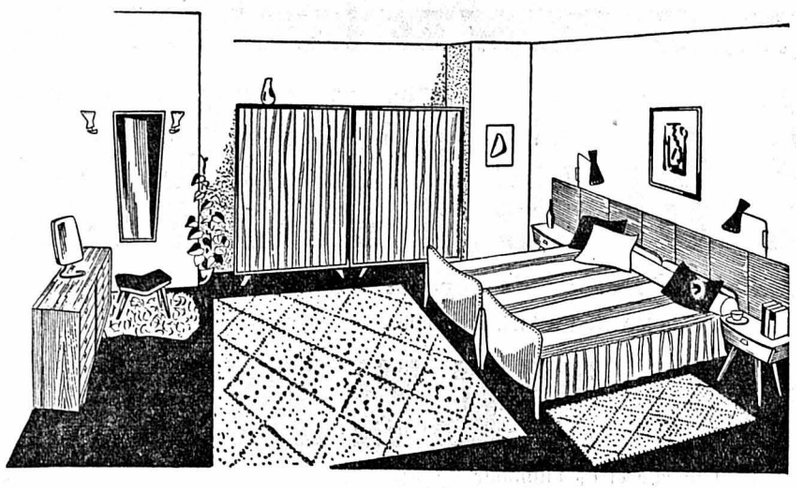

Moderne...
et pourtant si pratique ; avec 2 armoires 2 portes, commode avec 10 tiroirs, élégante glace suspendue, têtes de lits capitonnées couleur à votre choix.
Ce modèle ne coûte que . . . . . Fr. 1780.-

Ameublements ODAC
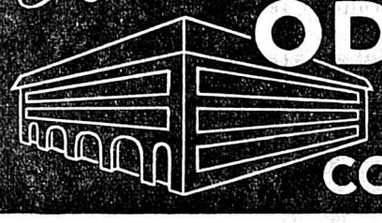
COUVET

La gaine «VISO» chez Erès-Corsets

Chaussures CENDRILLON
RUE DU CONCERT 2
NEUCHATEL

DEUX JOLIS MODÈLES
pour enfants...

Sandalette

semelle néolite, 27-29 = **13.80**
cuir blanc ou beige 30-35 = **14.80**
ristourne à déduire

Soulier d'été

cuir rouge, blanc, ou noir 27-29 = **17.80**
30-35 = **19.80**
ristourne à déduire

SO 69

Un, deux, trois...

rien de plus rapide que SOLO! Même devant un amoncellement de couverts, vous gardez le sourire. C'est tellement simple: dedans — dehors et tout brille à merveille! Plus besoin de frotter et d'essuyer... n'est-ce pas fantastique?

SOLO – économique 100 %
Avec le grand paquet vous obtenez comme par enchantement plus de 1600 assiettes étincelantes de propreté!

Nouveau!
Pour les petits ménages: le nouveau paquet extra-pratique de SOLO pour 75 cts seulement!

Quand SOLO est là, tout brille!

Un produit de marque de WALZ & ESCHLE S. A., Bâle

Salade = vitamines

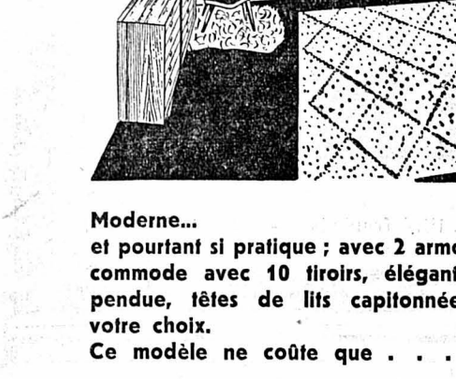

Un vinaigre moelleux qui convient à l'enfant

Si vous voulez que votre enfant mange volontiers de la salade — ce mets précieux, riche en vitamines et en sels minéraux — utilisez **un assaisonnement doux!**
Le Lactavinaigre, obtenu naturellement du petit-lait condensé par fermentations successives, est **particulièrement moelleux.** C'est bien l'assaisonnement idéal pour les enfants.
Toutes les mères, qui en ont fait l'essai, n'en veulent plus d'autre. Le Lactavinaigre est très économique. Un litre de Lactavinaigre suffit pour assaisonner une cinquantaine de salades (2/3 personnes). Le litre ne coûte que fr. 1.70. Dans les magasins d'alimentation.

Plus moelleux que les autres vinaigres!

Echantillon gratuit — Découpez ce texte et envoyez-le en indiquant votre adresse exacte, très lisible à Bourgeois Frères & Cie S. A. à Ballaigues, et vous recevrez gratuitement un échantillon de Lactavinaigre.

F.A.N. 6

Connaissez-vous les nouveaux tapis de feutre en couleurs modernes?

Avec vos vêtements, linges de toutes étoffes, souples, bas de dame, on fait des tapis épais, robustes et de long usage.

OLGA OETTLI, tissanderie de tapis
WIL (Saint-Gall) Téléphone (073) 6 15 77

Pour les chaussures:

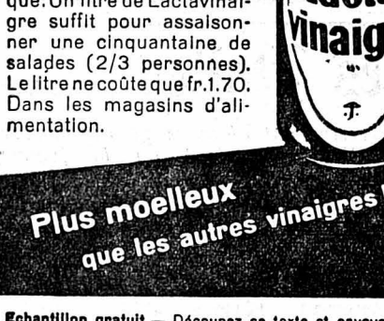

dans tous les magasins **MIGROS**

Crème brillante d'un emploi économique
boîte 60 g. **Fr. —.55**

RENFORCÉ AVEC DES ESSENCES DE FLEURS
Paquet Fr. 1.80

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE
TELEPHONE SERVICE
5 22 69

Véhicules à moteur

A vendre
« Alfa Romeo » 1900 Super
11 CV, modèle 1955, roulé 8000 km., voiture à l'état de neuf.
Offres sous chiffres P 204 N à Publicitas, Neuchâtel.

Vélomoteur
170 F. « Mosquito » en parfait état, revisé; vélo élégant, léger et solide, à vendre pour cause d'achat de scooter. — Eventuellement moteur ou vélo séparément. — Tél. 5 33 34.

A vendre
«Simca Aronde»
modèle 1954/1955, 20,000 km., en parfait état, avec toutes garanties. Prix intéressant. Offres sous chiffres P 4040 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre
« VAUXHALL »
1949, 11,5 CV, en bon état de marche, 1200 fr. R. Waser, garage du Seyon, Ecluse, Neuchâtel.

Qui échangerait automobile
fourgonnette ou camionnette
contre travaux de maçonnerie? Tél. 7 53 74, Saint-Blaise.

A vendre
VW luxe
type 1956
limousine, 12,000 km., intérieur cuir et divers accessoires, avec taxe et assurances payées jusqu'à fin juin 1956.
Offres sous chiffres P. 8 N., à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre
moto « B.M.W. »
en parfait état de marche. Prix à discuter. R. Guinchard, Areuse. Téléphone 6 35 06.

«Peugeot 203» 7 CV, 1949
Belle limousine grise, 4 portes, toit coulissant. Peu roulé. Fr. 2900.—. Venez la voir et l'essayer. Facilités de paiement.
GARAGE DU LITTORAL
Agence PEUGEOT
Tél. 5 26 38
Début nouvelle route des Falaises - NEUCHATEL

Vélomoteur
à l'état de neuf, roulé 1900 km., à vendre, à prix avantageux. — Tél. 5 30 91.

URGENT
Je cherche à acheter
voiture «VW»
d'occasion, modèle 1954 ou 1955. Adresser offres écrites à D. Y. 2348 au bureau de la Feuille d'avis.

Chicman Paris

Employez CHICMAN
le nouveau savon-Crème en bâton pour la barbe.
Il facilite la coupe, tonifie et nourrit l'épiderme.
En vente dans les meilleurs magasins. Fr. 3.50
Gros: S. I. Allegro S. A., Emmenbrücke (Lu)

Fameux moteur:
il tire aussi bien que ma Virginie.

VIRGINE FILTRE
75 ct.
avec ou sans filtre

un produit Burrus

Casquettes imperméables
GARCIN chapelier, Seyon 14

Savage-Rotor
La nouvelle tondeuse à moteur

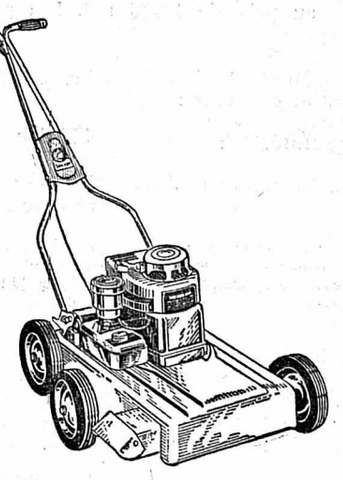

SAVAGE fauchera votre gazon avec une rapidité surprenante. Même l'herbe la plus haute est tondue sans peine, grâce au nouveau couteau rotatif.

SAVAGE-ROTOR est de construction simple et robuste.., d'un maniement et d'un entretien faciles. C'est la machine rêvée pour les grandes pelouses et vergers.

Avec moteur à 2 temps Fr. 425.—
Avec moteur à 4 temps Fr. 512.— et 540.—

Une machine est à votre disposition pour un essai gratuit dans votre verger

TONDEUSES SANS MOTEUR
Fr. 48.50 72.— 88.— 92.—

Beck + Co PESEUX

Les grands magasins de fer de la Côte
Tél. 8 12 43

Tranches panées
avantageuses
Boucherie R. MARGOT

Votre électricien

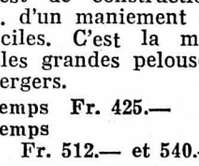

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL
TÉL. 6 17 12 GRAND'RUE 4

Baisse → LAITUE d'Italie **→** Kg. **1.10 → MIGROS**

EVERSHARP
le stylo à bille réputé
à cartouche *flexible*
Réserve d'encre toujours visible, à l'achat comme à l'usage!
Dès Fr. 7.50 dans les papeteries

PRÊTS
de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Remboursements mensuels. Discrétion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25.

Le PRINCE et le PAUVRE
l'étincelante et prodigieuse fresque de cape et d'épée
d'après le fameux conte de MARK TWAIN, l'humoriste
avec **EROLL FLYNN**
Du panache et de l'humour
dès aujourd'hui à 20 h. 30 pour 3 soirs - Mercredi, matinée à 15 h. V.O. titré français - Deutscher Text
REX

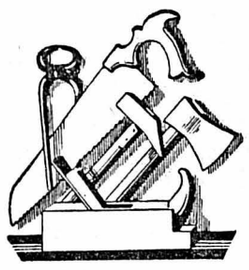
Notre bonne qualité pour faire du bon travail
H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

MARIAGE
Italien, 28 ans, cherche à faire la connaissance d'une jeune fille en vue de mariage. Adresser offres à I. D. 2355 case postale 6677, Neuchâtel 1

ANGLAIS
Quel étudiant anglais ou américain ferait conversation anglaise avec jeune employé de banque pour avoir en échange conversation française ou allemande ? Adresser offres écrites à Q. J. 2305 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant **Strauss**
SALLE A MANGER AU 1er ETAGE
TEL. 5.10.83 M. H. JOST NEUCHATEL
TOUS LES MARDIS :
Choucroute garnie et d'autres spécialités de saison

Tous vos raccommodages cols et poignets
de chemises d'hommes, etc. Mme Streit, Ecluse 17, 2me, tél. 5 63 19.

La policlinique de la Maternité
aura lieu désormais le **jeudi à 14 heures** au lieu du mardi, dès le 16 mai

Excursions FISCHER

Dimanche de PENTECOTE 20 mai **Fr. 26.—**	**EINSIEDELN** SIHLSEE LAC DES QUATRE-CANTONS Zurich - Schwyz - Lucerne Départ : 6 h. 15
Dimanche de PENTECOTE 20 mai **Fr. 14.—**	**BLONAY - MONTREUX** (CUEILLETTE DES NARCISSES) Départ : 8 heures
Lundi de PENTECOTE 21 mai **Fr. 6.—**	**BERNE** FINALE DE LA COUPE SUISSE Départ : 12 h. 30

Théâtre de Beaulieu, LAUSANNE
«FOLIES-BERGÈRE DE PARIS»
Samedi 26 mai (soirée) : départ 18 h. 15 Fr. 18.— ou 20.— par personne (avec entrée)
RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS :
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
MARIN (Neuchâtel)
ou Rabus, optique Tél. 5 11 38

La Pizza aux Halles

MARIAGES
L'agence ROBERT peut vous soumettre des partis répondant à vos vœux. — Ecrire avec confiance Case 254. Genève 2.

Tissus d'ameublement
La plus belle collection de tissus pour meubles et rideaux
JEAN PERRIRAZ
Ensemblier, tapissier - décorateur
Tél. 5 32 02 - NEUCHATEL - Hôpital 8

Aide et conseils aux futures mères
CONFECTION DE
layettes et vêtements d'enfants
tous les MERCREDIS
de 15 h. à 18 h. 30 et de 20 h. à 21 h.
Restaurant neuchâtelois, faubourg du Lac 17

PIANOS
ACCORDAGE, RÉPARATIONS POLISSAGES, LOCATIONS, ACHATS, VENTES ET ÉCHANGES
auprès du spécialiste
Franz SCHMIDT, Beauregard 1
NEUCHATEL - Tél. 5 58 97
39 ans de pratique

Congo Belge

Emprunt extérieur 4% de 1956 de fr. s. 60 000 000
garanti par l'Etat Belge

Les banques soussignées offrent en souscription publique le susdit emprunt

du 15 au 18 mai 1956, à midi,

au prix de 100 % net. Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Montant et coupures : Fr. s. 60.000.000.— en 60.000 obligations au porteur de fr. s. 1000.— chacune.

Intérêts : 4 % l'an, payable anuellement le 1er juin.

Remboursement : par 12 annuités de fr. s. 5.000.000.— chacune de 1965 à 1976 ; l'emprunteur se réserve toutefois la faculté d'augmenter ces annuités.

Garantie : de l'Etat belge pour le paiement des intérêts et le remboursement du capital ; en outre, le Congo belge s'est engagé, pour toute la durée de l'emprunt et jusqu'à son complet remboursement, à ne pas accorder à d'autres créanciers obligataires des garanties spéciales sans en faire bénéficier dans la même mesure les porteurs des titres du présent emprunt.

Service financier : en Suisse : en francs suisses effectifs, en dehors de l'U.E.P. et/ou de tout autre accord bilatéral ou multilatéral de paiements ou de clearing, en tout temps sans aucune restriction, sans frais pour les porteurs,
ou chez la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi à Léopoldville : en francs congolais effectifs au change fixe de francs congolais 11.40 pour un franc suisse.

Impôts : le paiement des intérêts et du capital sera exempt de tous impôts ou taxes congolais et belges, présents ou futurs. Le droit de timbre suisse sur titres et le droit de timbre suisse sur les coupons seront acquittés par le Congo belge. Conformément à la législation suisse actuellement en vigueur, les intérêts sont exonérés de l'impôt anticipé.

Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich, Genève et Lausanne.

Le produit de l'emprunt est destiné à contribuer au financement du « Plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge », programme favorable à l'expansion des échanges entre ce pays et la Suisse.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues, sans frais, par tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques soussignées, qui tiennent à la diposition des intéressés le prospectus officiel fournissant des renseignements sur la situation économique et financière du Congo belge.

14 mai 1956.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE — CRÉDIT SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES — SOCIÉTÉ ANONYME LEU & CIE
BANQUE POPULAIRE SUISSE — GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS
A. SARASIN & Cie — SOCIÉTÉ PRIVÉE DE BANQUE ET DE GÉRANCE
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, SUCCURSALE DE GENÈVE

SCANDINAVIE
Vous ne connaîtrez le vrai visage du Nord que par un voyage en autocar, en bateau et en chemin de fer. C'est un voyage qui a été éprouvé maintes fois au moment des jours les plus longs.
Fjords norvégiens - Cercle polaire - Laponie
23 jours, départ 15 juin 1956
Fr. 1420.—
Demandez prospectus à votre agence de voyages ou à l'entreprise de voyages
Gurtner
Robert Gurtner
Worb-Bern
Tel. (031) 67 23 91

On cherche pour
2 fillettes
grecques, 6 et 14 ans, 2 mois de vacances du 15 juillet au 15 septembre, dans home d'enfants ou dans bonne famille, ayant de préférence d'autres enfants, en Suisse romande où elles auraient l'occasion de parler le français. Communiquer tous détails, conditions et références à M. Georges Plytas, rue Koumbari 2, Athènes (Grèce).

Tél. **L'ABEILLE** 5 47 54
Henchoz, Excursions, Car VW 8 places
Mardi et jeudi, départ 14 h., prix 5 fr. : tour du lac de Bienne (arbres en fleurs).
Mercredi et vendredi, départ 8 h., prix 14 fr. : Bionay (narcisses), Montreux, Mont-Pèlerin, la Corniche

AUTO-ÉCOLE
A. BLÄTTLER
Auto - Camion - Autocar
Champ-Bougin 34
Tél. 5 73 30 - Neuchâtel

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
LAMBERT & Cie
Tous déménagements
Garde-meubles
NEUCHATEL

Roulin-Radio
Tél. 5 43 88 **Télévision** Seyon 18
Magasin spécialisé

PENTECÔTE À PARIS !
AVEC « TAXIS ROLAND » QUI VOUS OFFRE :
● Trajet Neuchâtel-Paris-Neuchâtel, avec halte horaire à Saint-Seine-L'Abbaye (Côte-d'Or), relais gastronomique ● Chambres réservées à l'hôtel de Lorraine, Xme arrondissement, à deux pas de la Seine (hôtel entièrement rénové) ● Petits déjeuners ● 100 kilomètres de balade à travers Paris, avec guide au volant des Mercédès de TAXIS ROLAND ● Visite de Versailles ● Sur demande, réservation gratuite de places aux spectacles (vous sont recommandées en particulier les Folies-Bergère) et dans les restaurants.
PAR PERSONNE :
3 jours : Fr. 130.— 4 jours : Fr. 150.—
NOMBRE DE PLACES TRÈS LIMITÉ
INSCRIPTIONS AUJOURD'HUI JUSQU'A MINUIT
« TAXIS ROLAND » (038) 5 33 40
Papiers nécessaires : passeport, même périmé depuis cinq ans ou carte d'identité avec photo

TEINTURERIE OBRECHT
NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
NEUCHATEL SEYON 5b TÉL. 5 22 40
ENTRE LA BOUCHERIE MARGOT ET TRICOTS MENNET

Les Halles à Neuchâtel
Un restaurant où vous pouvez inviter le client important ou la femme aimée...
L'un et l'autre vous diront merci après, avec beaucoup de gratitude...

HÔTEL JURA CHIÈTRES
Tous les jours, midi et soir, les délicieuses
ASPERGES DE CHIÈTRES
servies à la perfection
Petits coqs - Jambon de campagne
H. Kramer-Hurni - Tél. (031) 69 51 11

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'URSS démobilise un million 200 mille hommes

« Les peuples ne veulent pas la guerre »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En prenant cette décision le gouvernement soviétique tient compte du fait que pour autant que l'affaire concerne l'Europe, les peuples français et anglais, de même que les peuples de l'U.R.S.S. et des autres Etats européens pacifiques, ne veulent pas la guerre, dont ils éprouvent encore les lourdes conséquences jusqu'à présent, et qu'ils aspirent à l'amélioration des rapports entre Etats et au développement général de la coopération internationale.

D'autres gouvernements, dont ceux des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France qui désirent contribuer sincèrement au renforcement de la paix ne peuvent manquer de suivre cet exemple.

Le gouvernement soviétique est prêt à examiner les problèmes de la réduction ultérieure des forces armées de l'U.R.S.S., si les puissances occidentales, les Etats-Unis, l'Angleterre et la France de leur côté appliquent au préalable la réduction correspondante de leurs forces armées et armements.

La réalisation de telles mesures marquerait une étape importante dans la réalisation du problème du désarmement, et créerait les premices réels à l'accélération de la solution du problème de l'interdiction de l'arme atomique et à l'hydrogène.

Après avoir souligné que le retour au travail pacifique d'un million 200,000 citoyens soviétiques sera une immense contribution au nouvel effort de l'économie nationale et rehaussera le bien-être du peuple, la déclaration conclut :

En réalisant la nouvelle importante réduction des forces armées et des armements, le gouvernement soviétique part du fait qu'actuellement les forces de la paix sont sensiblement renforcées, qu'elles sont mieux organisées et disposent de multiples moyens pour donner la riposte qui convient à toute tentative de troubler la paix. En même temps, le gouvernement soviétique exprime la conviction que les forces armées de l'U.R.S.S. assureront la garde du travail pacifique de notre peuple et que les hommes soviétiques et les peuples pacifiques des autres pays ne diminueront pas leur vigilance et veilleront aux manœuvres des forces hostiles à la paix et à la coopération pacifique entre les peuples.

Ce document de douze pages est daté du 14 mai 1956.

« Les grands monopoles » sont les principaux instigateurs de la guerre froide

MOSCOU, 14 (A.F.P.). — Le préambule de la déclaration soviétique, après avoir constaté que la « course aux armements » continue à être le principal obstacle à la détente, accuse « les grands monopoles » d'être les principaux instigateurs de la guerre froide. Elle affirme que la création et le développement, dans de nombreuses régions, de groupements militaires agressifs, l'établissement de bases militaires en territoire étranger et le « gonflement » des budgets de guerre, constituent des mesures qui assurent évidemment des bénéfices incroyables aux grands monopoles, mais sont incompatibles avec les intérêts vitaux des masses populaires.

Position « négative » des Occidentaux

Insistant particulièrement sur la nécessité d'interdire les armements atomiques, la déclaration affirme que « jusqu'à présent un tel accord n'a pu être obtenu en raison de la position négative des Etats-Unis et de ses partenaires occidentaux ».

Le sous-comité du désarmement est devenu un paravent pour camoufler la course aux armements et il est évident qu'il en porte la responsabilité. La stérilité du travail de cet organisme est également due au fait que tous ses membres, à l'exception de l'U.R.S.S., sont en même temps membres actifs du bloc atlantique.

Enfin, le document estime que la position occidentale dans le problème allemand « ne peut contribuer ni à la solution de ce problème, ni à la cessation de la course aux armements ».

Quant à la proposition d'un contrôle aérien, « elle ne peut qu'accroître les craintes des peuples à l'égard des plans des milieux agressifs et conduire à une intensification du réarmement ».

Première réaction américaine

WASHINGTON, 15 (A.F.P.). — Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. James Hagerty, a fait la déclaration suivante, lundi en fin d'après-midi, à propos de la nouvelle réduction des forces armées soviétiques annoncée par le gouvernement de Moscou.

Cette annonce n'a pas été une surprise — elle avait été prévue par le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles lors de sa déposition, jeudi dernier, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre, et par M. Harold Stassen, adjoint spécial du président Eisenhower pour les questions de désarmement. Cette annonce aurait revêtu une plus grande signification si la délégation soviétique à la récente conférence du désarmement s'était montrée plus favorable aux propositions concernant le désarmement qui y ont été faites, et en particulier à la proposition du président Eisenhower d'un système d'inspection aérienne.

L'affaire de l'homme-grenouille

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Nous avons peut-être été impolis au cours d'un repas, disent les chefs du Labour aujourd'hui, mais il est bien plus grave de fouiller les bagages des invités. »

Il ne paraît pourtant pas que Moscou partage ce point de vue. En dépit des injures habituelles de la « Pravda » et des « Izvestia », le Kremlin semble, assez extraordinairement, soutenir les conservateurs, en tout cas Eden, puisqu'il accuse Gaitskell et les travaillistes de grossir volontairement l'affaire Crabb afin de minimiser celle de l'altercation Brown - Khrouchtchev au cours du dîner offert par le Labour aux chefs soviétiques ! Cette attitude soviétique si favorable à Eden en de telles circonstances ne manque pas d'apparaître extrêmement suspecte à une importante partie de l'opinion qui reproche déjà au premier ministre sa mollesse à l'égard du danger communiste.

L'« Intelligence Service » joue de malheur

Pour les Britanniques, l'affaire Crabb constitue une nouvelle défaite des services secrets. Il est possible que l'Amirauté ait ses responsabilités elle aussi, mais en revanche il semble absolument improbable, comme veulent le faire accroire d'aucuns, que Crabb ait agi de son propre chef et de sa propre volonté. Depuis plusieurs années les services secrets britanniques, et cet « Intelligence Service » aux exploits tant vantés, se sont montrés extrêmement malheureux. Il y eut le scandale de l'espion atomique Fuchs, laissé libre d'agir à sa guise plusieurs années, bien que son nom ait été mentionné au cours d'une enquête sur les activités soviétiques souterraines au Canada. Pontecorvo, un autre espion de Harwell, put filer sans que les services secrets interviennent. Et Maclean, bien que surveillé, faussa compagnie aux Anglais un dimanche — jour où, évidemment, les services secrets eux-mêmes prennent quelque repos !

Les « excuses » faites par le Foreign Office à Moscou constituent pour le Kremlin une victoire de propagande étonnante. Les « agresseurs capitalistes » furent, en quelque sorte, pris la main dans le sac ; ils l'admettent et ils s'en excusent ! Qui, alors, vont pouvoir dire les communistes, s'efforce d'entraver l'amélioration des rapports Est-Ouest ?

Pourtant Eden n'a pas été nommément mis en cause par le Kremlin : c'est qu'il est invité à Moscou, et les Soviets n'entendent pas gaspiller le bénéfice de cette nouvelle opération — qui se déroulera probablement à l'automne prochain — par des attaques inconsidérées contre le Premier britannique. Pour le reste, l'affaire Crabb révèle assez que, en dépit d'une détente plus factice que réelle, la guerre froide continue.

P. HOFSTETTER.

NOUVEAU DÉBAT AUX COMMUNES

LONDRES, 14 (Reuter). — Lundi s'est déroulé à la Chambre des communes, un débat sur l'affaire de « l'homme-grenouille ».

Le chef de l'opposition travailliste, M. Hugh Gaitskell a, dans son intervention, estimé regrettable que cette affaire ait provoqué des difficultés dans les relations internationales. Il ne croit pas cependant que cette affaire puisse affecter durablement les relations de la Grande-Bretagne avec l'Union soviétique.

Le premier ministre Eden, qui avait déjà refusé, la semaine dernière, « dans l'intérêt général », de révéler un détail quelconque de la mission de Crabb, a déclaré lundi qu'il n'était nullement disposé à étaler devant la Chambre des communes les activités des services secrets. Selon une très vieille tradition des Communes, un membre du gouvernement peut refuser une information s'il estime cette attitude conforme à l'intérêt général.

« Circonstances particulières »

« Ce cas se place dans des circonstances particulières qui m'obligent de constater que ce qui est arrivé, s'est fait sans l'autorisation du ministre. Je confesse que j'ai fait en sorte que le résultat de nos entretiens avec les chefs soviétiques se révèlent ce que j'ai dit : le commencement d'un commencement. J'ai l'intention de sauver cette possibilité à tout prix. Je crois que cette politique correspond à l'idée des chefs soviétiques et c'est la raison pour laquelle je regrette ce débat et que je me refuse à le poursuivre. Pendant qu'avec mes collègues nous poursuivions d'importantes conversations avec les visiteurs soviétiques, nous ne savions absolument rien de l'affaire Crabb. Si cela n'avait pas été dit clairement, on aurait pu douter de la sincérité de notre position pendant ces négociations ».

NOUVELLE VICTOIRE DE SIR ANTHONY

Le premier ministre sir Anthony Eden a obtenu, lundi soir, aux Communes, une nouvelle victoire. La Chambre a, en effet, repoussé par 316 voix contre 229 une motion de blâme personnel contre le premier ministre qui a refusé de dévoiler ce qu'il était advenu du commandant Lionel Crabb.

Informations de toute la Suisse

Les édiles genevois s'abstiennent de toute déclaration sur leur voyage à Moscou

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

Dès leur arrivée, dimanche après-midi, à l'aérodrome de Cointrin, les édiles genevois qui venaient, comme on le sait, de passer en visite protocolaire, invités par la Municipalité de Moscou, une dizaine de jours en U.R.S.S., se sont montrés surtout désireux qu'aucune interprétation fâcheuse de leur voyage ne vint en ternir l'aspect.

Aussi est-ce un communiqué en main que le président du Conseil d'Etat, M. Aymon de Senarclens, est allé au-devant des quelques journalistes présents et, sans plus, le leur a remis. Communiqué de presse, dont les termes avaient été pesés et acceptés d'un même cœur par tous les autres membres de la délégation et cadencé au rythme de l'avion qui les ramenait de Stockholm, où ils avaient fait escale après avoir quitté Moscou en passant par Léningrad, Riga et Helsinki.

Beau et grand voyage, en effet, quoique un peu harassant — car les réceptions et les visites d'établissements que l'on multiplia obligeaient les magistrats à être de piquet dès neuf heures du matin jusqu'à une heure de la nuit — mais sur lequel on convint fermement de ne faire individuellement aucune déclaration.

Il ne fallait pas, en tout cas, que l'on risquât par quelques propos inopportuns de donner la moindre tournure politique à une visite qui n'a été faite qu'en réponse à une invitation soviétique inspirée par le seul désir, du moins avoué, de témoigner aux autorités genevoises la reconnaissance des Russes pour la manière dont ils avaient été reçus à Genève, lors des grandes conférences de l'an dernier.

Du reste, n'appartient-il pas uniquement à la Confédération et non pas aux cantons d'enregistrer des relations officielles avec l'étranger ? On s'est bien gardé de l'oublier à Moscou.

Les contacts dont la visite a été naturellement l'occasion, n'auraient contribué qu'à permettre à deux administrations municipales, l'une de l'Ouest et l'autre de l'Est, de se mieux connaître et par suite de se comprendre de mieux en mieux. Compréhension qui, selon le communiqué, constituerait « un facteur essentiel de ce que l'on appelle l'esprit de Genève ».

Ed. B.

VAUD

Le sens de la votation cantonale de dimanche

Les Vaudois ne veulent plus de places d'armes

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Comme on l'a lu dans les dépêches de lundi, les Vaudois avaient à marcher aux urnes dimanche pour une troisième question qui, celle-là, concernait leur seul ménage cantonal. Il s'agissait de l'affaire des places d'armes. Rappelons de quoi il s'agit.

Lorsqu'il y a deux ans environ, l'armée, à la recherche d'un terrain d'exercice pour ses blindés, entra en tractation avec les autorités de la ville d'Aigle, ses habitants, dans leur majorité, virent dans l'installation d'une place d'armes plutôt une bonne affaire sous le rapport des répercussions économiques. L'opposition, elle, se recrutait dans les milieux agricoles. Elle faisait valoir le préjudice que lui causerait la transformation de terrains pour l'amélioration desquels de grosses sommes avaient été consacrées.

Bientôt, les adversaires allaient trouver un appui notable dans la cité voisine, Bex, où le député Chollet entreprit une ardente campagne. Elle aboutit au succès d'une initiative qui demandait la modification de l'article constitutionnel 84, selon lequel, désormais, « les communes ne peuvent aliéner des immeubles en vue de la création d'une place d'armes qu'avec l'accord des conseils généraux ou communaux des communes limitrophes de celle sur le territoire de laquelle la place d'armes doit être créée ».

C'est cette disposition nouvelle que le peuple vient de ratifier, par voie de conséquence, il accorde un droit de veto aux communes en même temps qu'il porte atteinte à leur autonomie, mais en pratique, le Conseil d'Etat qui détient toujours un droit de regard sur elles, saura obvier aux inconvénients que l'on suscite, et les communes tourner cas échéant la difficulté en négociant par le truchement de particuliers.

La décision n'est donc pas si lourde de conséquence que l'on pourrait croire ; elle est, en revanche, l'indice d'un état d'esprit inquiétant en regard de la défense nationale.

B. V.

FRIBOURG

Mort de M. Maxime Quartenoud

FRIBOURG, 14. — **A l'hôpital cantonal est décédé, lundi, vers 20 heures, M. Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats.**

Il était né à Treyvaux, près de Fribourg, le 16 juin 1897. Il fit ses études au collège Saint-Michel et à l'Université de Fribourg où il a obtenu sa licence en droit. Après avoir été secrétaire des syndicats agricoles du canton, il fut rédacteur au « Paysan fribourgeois » et il exerça les fonctions de notaire. Il fut élu au Grand Conseil en 1926 où il représenta le parti conservateur, et conseiller d'Etat en 1935.

Il dirigea jusqu'à aujourd'hui le département de l'intérieur et de l'agriculture. Il fut conseiller national de 1935 à 1947 et conseiller aux Etats dès cette date.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal:
René Braichet

BERNE

Le Grand Conseil a ouvert sa session de printemps

BERNE, 14. — Le Grand Conseil bernois a ouvert, lundi après-midi, sa session de printemps qui durera quinze jours. L'assemblée s'est occupée de 22 projets de construction pour lesquels il a voté des crédits d'environ 5 millions de francs. Il a approuvé ensuite deux projets d'arrêté dont l'un prévoit un crédit de 3,4 millions de francs pour l'agrandissement de l'école de fromagerie de Rutti, et l'autre environ 1,9 million de francs pour la rénovation et la transformation du château de Porrentruy.

Nouveau recours dans l'affaire Popesco

BERNE, 14. — Le 9 avril dernier, la Cour de cassation du canton de Genève, après une enquête supplémentaire et après avoir pris connaissance de nouveaux rapports d'experts, a rejeté la demande de revision du procès de Maria Popesco, bru de l'ancien ministre de la justice de Roumanie, condamnée à la réclusion à perpétuité pour double crime par empoisonnement. M. Georges Brunschwig, avocat à Berne, défenseur lors de la procédure en revision, vient de déposer auprès du Tribunal fédéral un pourvoi en nullité et recours de droit public contre ce dernier jugement. Ainsi, cette procédure en revision, dont les échos ont dépassé nos frontières, entre maintenant dans sa dernière phase.

Subsides cantonaux en faveur du Jura

(c) Le Grand Conseil bernois vient d'allouer les crédits suivants en faveur du Jura : 32.021 fr. pour transformer le logement du concierge de la maison d'école de Soyhières en vue d'y aménager des locaux pour l'enseignement, 107.713 fr. pour la construction d'une nouvelle école à Rocourt, 135.338 fr. pour un nouveau collège à Roche d'Or, 52.000 fr., pour le réaménagement du réseau routier à Châtillon, 79.000 fr. pour l'extension du réseau d'alimentation en eau potable des Franches-Montagnes et 106.250 fr. pour l'aménagement d'une division pour femmes à l'hospice des vieillards de Saignelégier.

BALE

Sauvetage d'une fillette

BALE, 14. — Un frère et une sœur, âgés de 8 et 7 ans, s'amusaient au Petit-Huningue à sauter dans une embarcation ancrée sur le Rhin. La fillette tomba à l'eau, mais son frère put la maintenir à la surface au moment où elle réapparut. Les cris des enfants ont attiré un capitaine de bateau qui sauva la petite.

★ A Blonay sur Vevey, est décédé, à l'âge de 98 ans, M. Paul Rochedieu, pasteur de l'Eglise libre vaudoise, qui fut pasteur de l'église du Musée, à Bruxelles pendant quarante ans, présida pendant trente-neuf ans l'Union des églises protestantes de Belgique et pendant trente-trois ans la Société philhelvétique de Bruxelles.

★ Le bateau « Montreux », qui s'était enlisé, dimanche, entre La Belotte et la Pointe-à-la-Bise, a pu être renfloué lundi après-midi. Le bateau, qui n'a subi aucun dégât, a regagné la rade de Genève.

GENÈVE

La Chambre d'accusation désavoue un juge d'instruction

GENÈVE, 14. — La Chambre d'accusation a rendu, lundi, une ordonnance en ce qui concerne un ressortissant grec prévenu dans une importante succession, celle d'un richissime banquier décédé en déportation en Allemagne, Th. Anspacher.

A la suite du dépôt, devant la justice genevoise, d'une plainte par Mme Monique du Boisrouvray contre M. Jean Chariatis qui avait épousé en secondes noces la mère de la plaignante, fille unique du banquier, pour abus de confiance en matière de succession, une information avait été ouverte. Elle avait révélé qu'avant fin 1951, date de la conclusion d'une convention par laquelle Mme Chariatis cédait ses droits sur la succession Anspacher contre versement de 110 millions en France et 90 millions à l'étranger (environ 1 million de francs suisses), Jean Chariatis possédait en Suisse seulement quelques dollars et 3000 francs suisses, mais que quelques mois plus tard il recevait en deux versements 120.000 dollars à Zurich et la contre-valeur de près de 100.000 dollars à Genève. Pour l'avocat de la plaignante, Chariatis s'est approprié l'argent provenant de la convention de 1951. Il évalue le préjudice actuellement causé à Mme du Boisrouvray à plus d'un demi-million de francs suisses.

L'avocat de la plaignante relève que malgré les demandes réitérées de Mme du Boisrouvray, le juge d'instruction genevois s'est refusé à lancer un mandat d'arrêt. Il demande en conséquence à la Chambre d'ordonner au juge de décerner un mandat international. La Chambre d'accusation, dans son ordonnance, déclare que dans le cas particulier et eu égard à l'attitude de Chariatis, le refus du juge d'instruction d'arrêter le prévenu n'est pas justifié. Elle l'« invite » donc à décerner contre Jean Chariatis un mandat international valable pour une série de pays, notamment pour la France et la Grande-Bretagne.

Un chauffard récidiviste de l'ivresse au volant a été arrêté

Il avait provoqué dimanche un accident mortel

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

L'officier de police, M. Marcellin, chargé de la circulation à Genève, a procédé hier matin à l'arrestation d'un automobiliste, le mécanicien Georges Raymond, âgé de 47 ans, et l'a fait transférer dans la cellule d'arrêt de l'hôpital cantonal de Genève où il avait été conduit. Il l'a inculpé, à la fois, de non observation de lois sur la circulation, de conduite en état d'ivresse et d'homicide par négligence.

C'est, en effet, lancé, la veille, à 110 kilomètres à l'heure, sur la descente de la route de Fernex, qui aboutit à la place des Nations, que la voiture de Raymond fit une embardée qui l'envoya abîmer deux autres véhicules, stationnés sur la droite de la chaussée. On avait dégagé de l'auto un passager, le Valaisan Maurice Moix, de Saint-Martin, qui, transporté à l'hôpital, y succomba dès son arrivée sans avoir repris connaissance. Deux autres passagers avaient subi des blessures sans grande importance. Mais le conducteur Raymond, la jambe droite fracturée et le corps contusionné de toutes parts, avait dû être également transféré à l'hôpital.

Le fait particulièrement inquiétant dans ce cas est que Raymond, par deux fois déjà, s'était vu retirer son permis de conduire pour ivresse au volant. Il était considéré comme un automobiliste dangereux. On se demande dès lors pourquoi l'on n'avait pas retiré le permis de circulation à cet automobiliste.

Ed. B.

VALAIS

Nouvel exploit du pilote Geiger

SION, 14. — Lundi matin, le pilote Geiger, de l'aérodrome de Sion, s'est rendu sur le glacier des « Dix », à 3400 mètres d'altitude, où il a pris à bord un alpiniste qui avait fait une chute et qui souffrait notamment d'une triple fracture de la jambe. Il l'a transporté en une heure et trois minutes du glacier à l'hôpital de Berne.

Gros éboulement dans la vallée de la Lizerne

SION, 14. — Un gros éboulement s'est produit dans la vallée de la Lizerne, dans le Valais central. La coulée de boue et de terre a coupé la route conduisant aux mayens de Montelon et arraché la conduite d'eau potable alimentant les localités d'Ardon, Vetroz et Conthey. Les communes prennent les mesures nécessaires pour rétablir la situation.

Pour les vins du pays
AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

FRANCE

MM. Mollet et Pineau partent pour Moscou

PARIS, 14. — Du correspondant de l'A.T.S. :

MM. Guy Mollet et Christian Pineau seront mardi soir à Moscou où, en cinq jours, ils auront environ quinze heures de conversations avec leurs interlocuteurs soviétiques.

Le programme des entretiens est vaste, puisqu'il comporte les principaux sujets suivants : plan français de désarmement, plan soviétique de sécurité européenne lié à la réunification de l'Allemagne, embargo sur les envois d'armes au Moyen-Orient, plan d'agence économique mondiale pour l'assistance aux pays sous-développés, libération des Alsaciens-Lorrains prisonniers de guerre encore détenus en U.R.S.S., mise au point d'accords économiques et commerciaux, développement des échanges culturels.

L'influence de la visite

Au cours des dernières années, un seul moment s'est présenté où la visite à Moscou aurait pu avoir une influence dans les relations internationales : lorsque M. Pierre Mendès-France venait de prononcer son grand discours à l'O.N.U., en novembre 1954, et de recevoir, à Washington, un accueil comme nul autre homme d'Etat français.

Mais à présent ? Cette entrevue compte à peu près autant pour un règlement politique mondial que le séjour annuel du maharadjah de Kapurtala sur la côte d'Azur.

Quoi qu'il en soit, on souhaite que les hommes d'Etat français abordent leurs conversations avec MM. Boulganine et Khrouchtchev avec prudence et perspicacité.

M. Boulganine accorde une interview au « Monde »

PARIS, 14 (A.F.P.). — Le maréchal Boulganine a accordé à l'envoyé spécial du « Monde » à Moscou, une interview, à la veille de l'arrivée dans la capitale soviétique de MM. Guy Mollet et de Christian Pineau.

Dans cette interview, le maréchal Boulganine a commenté le problème algérien :

« Nous comprenons fort bien, a-t-il déclaré, la complexité du problème algérien. Mais nous sommes convaincus que ce problème peut lui aussi être réglé d'une manière pacifique et qu'il trouvera sa solution ».

Le maréchal avait auparavant « salué sincèrement la solution des problèmes tunisien et marocain obtenue par voie de négociations ».

En EGYPTE, le colonel Nasser a déclaré lundi, selon la radio du Caire : « Qu'Israël et l'Occident le veuillent ou non, l'armée égyptienne deviendra et restera la plus puissante du Moyen-Orient ».

Un tuyau pour vous!

La mode de printemps et d'été exige des combinaisons et jupons raides, sur lesquels les robes de coton et de soie s'épanouissent en cloche. Avez-vous déjà songé que votre vieux jupon en broderie ou en batiste pourrait «bouffer» parfaitement si vous le trempiez dans une solution particulièrement concentrée d'« *Amidon 77* » (5 cuillères à soupe pour 1 litre d'eau)? Le jupon ainsi traité supportera bien 8 à 10 cuissons sans perdre son apprêt. Ensuite, vous n'aurez qu'à renouveler ce bain de beauté — c'est si simple!

4

Armée marocaine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les blindés, par exemple, sont d'un type ultra moderne, et c'est ainsi que le noyau d'engins cuirassés cédés à l'armée marocaine est constitué par un escadron le « AMX 13 » que les spécialistes de l'O.T.A.N. considèrent, avec raison, comme un des meilleurs, sinon le meilleur des matériels dont disposent en Europe continentale les divisions d'intervention de l'armée atlantique.

Bien des problèmes restent à régler en ce qui concerne l'avenir de l'armée marocaine. Le plus épineux est celui de l'amalgame à opérer entre les effectifs fournis par la France et l'Espagne et les contingents de l'armée dite de libération qui représentent environ 15,000 à 20,000 irréguliers formés d'unités du genre maquis, c'est-à-dire échappant presque totalement au contrôle du gouvernement chérifien.

Difficile intégration de « l'armée de libération »

Des pourparlers ont été engagés entre le sultan et les chefs occultes de ces éléments turbulents et indisciplinés en vue d'une intégration progressive au sein de l'armée régulière. Les négociations n'ont pas encore donné des résultats concrets, et aucun détachement, même symbolique, de ceux qu'on appelait, il y a six mois à peine, « des hors-la-loi », n'a défilé devant les autorités légales de l'empire chérifien. La présence de M. André-Louis Dubois, haut-commissaire de France au Maroc, et de M. Alain Savary, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, représentant le gouvernement Guy Mollet est sans doute à l'origine de cette absence — par ailleurs fort remarquée et commentée — des représentants de sa prétendue armée de libération.

On s'en félicite à Paris où l'on formule l'espoir que la formation des forces royales marocaines se produira dans le calme et, comme les accords le stipulent expressément, avec le concours permanent et effectif des cadres français mis spécialement à cet effet à la disposition de Sa Majesté le sultan Mohammed ben Youssef.

M.-G. G.

Procès des fuites

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Wybot n'ose rien révéler sur les tables d'écoute

Après une brève suspension d'audience, M. Wybot et le commissaire Brugier, sous-directeur à la surveillance du territoire, sont à la barre pour dire ce qu'ils savent sur les notes d'écoutes téléphoniques mentionnées par M. Dides au début de sa déposition.

M. Wybot précise immédiatement que ni lui, ni M. Brugier ne pourront répondre aux questions qui vont leur être posées, le ministre de l'intérieur ayant donné l'ordre de ne pas faire état des écoutes téléphoniques.

Le président s'insurge, affirmant que le secret administratif n'est pas admis dans la jurisprudence. La question du huis clos se pose, mais M. Wybot ajoute que même pour une telle audition, il doit demander l'autorisation de son ministre qu'il ne pourra voir avant le soir. MM. Wybot et Brugier reviendront à l'audience de mardi matin.

Enfin le tribunal décide une nouvelle fois qu'une comparution de M. Dubois est indispensable à la manifestation de la vérité et fixe son audition à mercredi.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux, à 20 h. 15
De mardi 15 à jeudi 17 mai
Trois réunions d'approfondissement spirituel
par le pasteur Rowlands, du Pays de Galles
Invitation à tous les chrétiens
Union pour le réveil

U.S.I.
ATIL KIBAR,
le secrétaire ayant remis sa démission, sera remplacé par
MADEMOISELLE MONTANARO
de l'Université de Neuchâtel

FRICASSÉE DE PORC
1.70
le demi-kilo
Marché Migros

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL
Ce soir à 20 h. 30
Spectacle organisé par la Fédération des étudiants de l'Université
Les fourberies de Scapin
précédées d' « Un caprice » d'A. de Musset
par la Comédie de l'Est (Strasbourg)
Location : Agence Strübin (tél. 5 44 66)
Il ne reste que très peu de billets

DANS 9 JOURS
LE COMPTOIR DE NEUCHATEL
ouvrira les portes de ses 6 halles et de son traditionnel
Village neuchâtelois
Nombreuses attractions
SALON DES BEAUX-ARTS
Exposition : « NEUCHATEL, une ville qui se développe »

15 MAI

AUJOURD'HUI

SOLEIL Lever 4 h. 50
Coucher 19 h. 56

LUNE Lever 9 h. 47
Coucher —

AU JOUR LE JOUR

250 tableaux

Si l'on avait voulu décrocher tous les tableaux qui ornent les demeures neuchâteloises, en ville et à la campagne, le Musée des beaux-arts se serait trouvé bien trop petit pour les contenir. Le recensement des tableaux — des « cadres », comme on dit parfois ! — suspendus aux parois de nos chambres accuserait un chiffre impressionnant.

Mais, heureusement, la plupart sont restés à leur place où ils jouent leur modeste rôle, où ils font le plaisir qu'on attend d'eux. Et on en a trouvé tout de même 250 dignes de figurer à une exposition des collections neuchâteloises et d'attirer le public des connaisseurs et des amateurs, comme le grand public, 250 qui feraient très bonne figure dans n'importe quelle ville qui les exposerait. Et on dit qu'il y en aurait même davantage, de la même valeur, si on cherchait bien...

A cette heureuse initiative de notre musée, il y a plusieurs raisons de se réjouir : le bon goût et les connaissances artistiques de certains de nos concitoyens qui ont acquis ces toiles, l'amabilité mise à les prêter afin que d'autres, moins privilégiés, puissent en jouir, la satisfaction de grouper et de voir, chez nous, un ensemble d'œuvres, qui ferait envie à bien des musées.

Mais voilà, le temps de cette exposition occasionnelle est court, comme le printemps. Les 250 tableaux rentreront chez eux. Et vous ne les auriez pas vus ?

NEMO.

LE MENU DU JOUR...

Potage aux légumes
Tartes aux oignons
Tartes aux fruits

... et la manière de le préparer

Tartes aux oignons. — Pétrir 150 grammes de farine, sel, poivre, 75 grammes de beurre coupé en morceaux, un jaune d'œuf et un peu d'eau pour obtenir une pâte élastique mais ferme. Garnir un moule à tarte avec la moitié de la pâte. Remplir d'oignons blanchis et coupés en rondelles, parsemer de fromage et de dés de beurre. Recouvrir avec le reste de pâte, dorer au jaune d'œuf, faire quelques petites entailles et cuire à four chaud environ 20 minutes.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 7 mai. Trottmann, Clélia-Maya, fille d'Eugen, ingénieur à Accra (Côte-de-l'Or) et de Clélia-Marie-Madeleine, née Scoccini ; Marcacci, Carlo-Antonio, fils d'Emilio-Luigi, maçon à Peseux, et d'Eveline, née Egli. 8. Perret, Michel-André, fils de Charles-François, représentant à Neuchâtel, et de Monique-Janine, née Margot ; Gobbo, Daniel-Edmond, fils d'Edmond-François, polisseur à Noiraigue, et d'Adrienne-Rose née Aggio.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 8. Roulin, Blaise-Philippe, pasteur, et Urech, Marie-Claire, les deux à Neuchâtel ; Landis, Johannes-Carl, médecin, et Külling, Yvonne-Marguerite, les deux à Zurich.

MARIAGES. — 3 mai. Scherr, Federico, ingénieur à Genève, et Dubois-dit-Bonclaude, Lucie-Emélie, à Neuchâtel. 5. Küngig, Werner, mécanicien, et Gunther, Lucie-Andrée, les deux à Neuchâtel ; Köstinger, Vinzenz, chocolatier à Neuchâtel, et Wicky, Marie-Thérèse, à Fribourg ; Wüthrich, Werner, directeur de fabrique, et Induni, Rina-Anita, les deux à Neuchâtel ; Wyler, Max-Fritz, fonctionnaire fédéral à Berne, et Schweizer, Marguerite, à Neuchâtel; Jaques, Bernard-Henri, ouvrier d'usine, et Marti, Ginette-Evelyne, les deux à Neuchâtel ; Jacobi, Siegfried-Léopold, pasteur à Neuchâtel, et Schärer, Nelly, à Winterthour ; Favre, André-Arthur, manœuvre, et Bersanetti, Carla, les deux à Neuchâtel ; Oberson, René-Jean-Pierre, technicien à Neuchâtel, et Ramseier, Louise, à Langendorf.

DÉCÈS. — 5 mai. Cuche, Thierry-Christian, né en 1956, fils de Roger-Constant, employé de bureau à Chézard-Saint-Martin, et de Claudine-Gilberte née Dickson. 7. Gutknecht, Hermann-Emile, né en 1885, monteur en chauffages à Fribourg, époux d'Adèle-Olive née Ropraz ; Wyttenbach, Berta, née en 1879, ménagère à Neuchâtel, célibataire; Desarzens née Gygax, Frieda, née en 1895, ménagère à Neuchâtel, épouse de Desarzens, Albert-Henri ; Büsser, Heinrich, né en 1878, ancien tailleur à la Chaux-de-Fonds, veuf de Marie-Elisabeth, née Steiby.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 14 mai. Température : Moyenne : 12,9 ; min. : 6,1 ; max. : 18,3. Baromètre : Moyenne : 727,1. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : modéré jusqu'à 18 h. Etat du ciel : Clair à légèrement nuageux l'après-midi.

Niveau du lac du 13 mai à 6 h. 30, 429,21
Niveau du lac du 14 mai à 6 h. 30: 429.21

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais et Grisons : mardi temps encore généralement ensoleillé avec nébulosité variable. Température maximum voisine de 20 degrés. Vent tournant à l'ouest et se renforçant spécialement en montagne.

Sud des Alpes : beau temps. Température en plaine comprise entre 5 et 10 degrés, dans l'après-midi entre 20 et 25 degrés. Vent du secteur nord à est.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

NOS LACS EN AVRIL 1956

L'Association intercantonale pour la protection des riverains et usagers des lacs jurassiens communique :

Le tableau ci-dessous résume le mouvement des eaux des trois lacs subjurassiens en avril 1956 :

	Maximum	*Moyenne*	*Minimum*
Morat	429,44 le 24	429,21	429,03 le 10
Neuchâtel	429,27 le 24	429,12	428,99 du 1er au 10
Bienne	429,08 le 18	428,96	428,82 les 1er et 2

Durant ce mois d'avril, le lac de Morat a été pratiquement stable du 1er au 11, une assez forte crue s'est marquée du 12 au 25, les eaux ont baissé du 26 au 30. La courbe du lac de Neuchâtel est très semblable à celle du lac de Morat. Il est remarquable que du 30 mars au 10 avril le niveau du lac de Neuchâtel n'a pratiquement pas varié. Il est resté à 428,99 durant ces 12 jours. Quant au lac de Bienne, il a été en crue du 2 au 18, puis en décrue jusqu'à la fin du mois.

La Thielle n'a pas refoulé.

Peu de bondelles

Du côté de la pêche professionnelle, on a continué la pêche au moyen de filets allégés, mais malgré cela les captures ont été très faibles. Les bondelles, en particulier, furent très peu abondantes. La fraie du brochet s'est effectuée dans de mauvaises conditions, aussi très peu d'œufs purent-ils être fournis aux piscicultures.

Durant le mois d'avril 1956, furent effectuées les premières explorations systématiques de notre lac au moyen de l'appareil de sondage aux ultrasons. Le relief du fond s'est révélé être beaucoup plus varié et tourmenté que ne le laissaient prévoir les cartes levées jusqu'ici.

LA VILLE

Loisirs et vacances au Comptoir de Neuchâtel

Le traditionnel Comptoir de Neuchâtel qui s'ouvrira du 23 mai au 4 juin, sera consacré plus particulièrement cette année aux « Loisirs et vacances ». Les organisateurs se sont employés à concevoir une présentation des différentes expositions de matériel de camping, de caravanes, etc., qui donne aux visiteurs une impression délassante, une bouffée de joie de vivre et de pleine nature du plus agréable effet. C'est ainsi qu'un petit parc zoologique où sera présentée la faune du pays, et un petit étang accessible aux amateurs de pêche à la truite constitueront des centres d'intérêt presque aussi fréquentés que le célèbre Village neuchâtelois, aboutissement fatal de toute visite sérieuse.

Mais qui dit « loisirs et vacances », dit aussi « tourisme ». La halle d'honneur sera précisément consacrée à ce sujet évocateur. Au stand de l'Office suisse du tourisme sera projeté une série splendide de vues en couleurs de nos plus beaux sites. La compagnie de Berne-Lötschberg-Simplon, qui ménage aux Neuchâtelois des communications directes avec le sud, exposera ses locomotives... en modèles réduits et on dit même que la Swissair va présenter un moteur de « DC-6 ». Le T.C.S. invitera les visiteurs à se pénétrer des règles de la circulation au moyen d'un concours attrayant.

Les exposants des sections du commerce nous promettent, eux aussi, de charmantes évocations des « loisirs et vacances ». De sorte qu'en définitive une visite du Comptoir sera pour chacun la préparation la meilleure aux évasions estivales.

Concert public

« La Baguette », société de tambours et clairons, donnera un concert public devant l'Hôtel de Ville, ce soir, à 20 h. 30. Le programme comprend les morceaux que la société exécutera au concours international de l'Union des fanfares françaises à Paris, les 20 et 21 mai prochains : Marche de « La Baguette » de F. Berchier ; « Sonia », ouverture de Candène ; morceau imposé: «Klébert», de Durtant ; morceau de choix; « Salut mon beau clocher » de Paget ; « Marche de la Légion étrangère » de Courtade ; « Le Brillard », de Courtade.

Une artiste neuchâteloise à l'honneur

Mlle Simone-Irène Bourquin, de Neuchâtel, a passé brillamment et avec félicitations du jury le diplôme de concert pour le chant au Conservatoire de Berne.

Une morille géante dans nos vitrines

Un abonné a cueilli, dans les forêts des environs de Neuchâtel, une superbe morille noire géante qui ne pèse pas moins de 200 grammes. Exposée aujourd'hui dans nos vitrines, elle tentera bien des passants...

RÉGIONS DES LACS

GRANDSON

Cycliste blessé

(c) Un jeune homme, M. Bruno Pellegrini, qui descendait à bicyclette la rue du Crêt-aux-Moines, a heurté l'avant gauche d'une voiture qui montait en sens inverse. Souffrant d'une commotion cérébrale, de plaies à la main et à la cheville, le cycliste a reçu les soins d'un médecin. Il se plaint en outre de douleurs dans le dos et à l'épaule.

Accident de motos

(c) Deux motocyclistes descendaient, dans la nuit de dimanche, de Villars-Burquin et Grandevent la route de Fontaines à Grandson. Avant le carrefour du Repuis, la seconde moto voulut doubler la première, sans apercevoir une troisième moto en sens inverse. Dans leur chute, les deux conducteurs et le passager arrière du second véhicule ont subi l'un une plaie au genou, les autres des contusions diverses.

Brûlé aux yeux

(c) Un garçon de 14 ans, J.-Cl. Junod, qui avait été chargé d'allumer des déchets dans un fourneau, samedi après-midi, a été grièvement brûlé aux yeux et aux mains, à la suite d'une explosion dont les causes n'ont pas été expliquées. L'enfant a été conduit à l'hôpital d'Yverdon.

BIENNE

Début d'incendie

(c) Lundi matin, le feu a pris dans une cave de la confiserie Stücker, sise à la rue de la Gare.

Rapidement sur les lieux, les premiers secours ont réussi à maîtriser ce début d'incendie.

Un piéton renversé

(c) Au début de l'après-midi de lundi, un piéton a été renversé par une automobile à la route de Boujean. Blessé, il a dû être conduit à l'hôpital. Après avoir été pansé, il lui fut possible de retourner chez lui.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Blessé en fendant du bois

(c) Mardi soir, M. Ch. Castella fendait du bois. Au moment où il allait couper la dernière bûche, il se donna un coup si malencontreux à la base du pouce gauche qu'il se sectionna les tendons. Le médecin espère lui sauver le doigt.

Les enfants fêtent une aïeule

(c) Vendredi, les élèves de 1re, 2me et 3me années, sous la conduite de leurs institutrices, sont allés à l'asile de Saint-Martin fêter Mme Ducommun, à l'occasion de son 96me anniversaire. Quel touchant spectacle que ces petits de six ans devant cette grand-maman, de 90 ans leur aînée ! Avec leurs camarades plus âgés, ils ont présenté ensuite des chants, des rondes et des récitations. Mme Ducommun remercia avec beaucoup d'émotion.

Prochaine démolition à Valangin

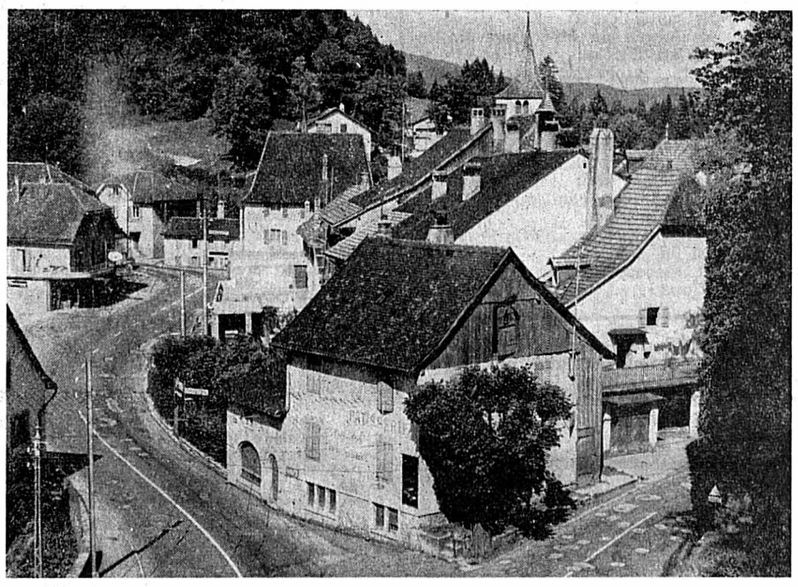

L'immeuble de l'ancienne pâtisserie Kohler, acheté par l'Etat, sera prochainement démoli pour permettre l'élargissement de la route.
Phot. René Gaffner, Valangin.

Naissances

Monsieur et Madame Charles NICOLET-de RUTTÉ ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Jean-François

14 mai 1956

Neuchâtel, Maternité — « La Cave » La Neuveville

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an . . . Frf. 4200.—
6 mois . . . Frf. 2200.—
3 mois . . . Frf. 1200.—

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux
Lyon 3366-31

Après les élections communales

A la Chaux-de-Fonds, les progressistes nationaux doivent leur succès à leur initiative fiscale

(c) Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds comprendra désormais 18 socialistes, 8 radicaux, 8 popistes, 6 progressistes nationaux et un libéral.

Les socialistes ont ainsi maintenu leurs positions, les radicaux ont perdu 4 sièges, les progressistes nationaux en ont gagné 3, les popistes un et les libéraux conservent leur seul mandat. Socialistes et popistes réunis sont donc 26 en face de 15 bourgeois.

La répartition des bulletins, comparée à l'élection de 1952, permet d'établir les gains et les pertes des partis. Rappelons que le scrutin de dimanche a attiré le 70 % du corps électoral.

	1956	1952	
socialistes	3169	3424	perte 255
radicaux	1460	2224	perte 764
progressistes nationaux	1053	844	gain 490
libéraux	281		
popistes	1447	1337	gain 110

Le parti progressiste national, en axant sa campagne électorale sur une diminution de l'impôt, est sorti le grand vainqueur de la journée. Il a participé au scrutin, sans être apparenté aux autres partis bourgeois. Son succès inattendu, il faut le dire, a causé une certaine surprise. La baisse de l'impôt, votée par le Conseil général, quelques jours avant les élections, n'a pas influencé une fraction du corps électoral, qui a accordé ses suffrages au parti qui a lancé l'idée de cet allégement. La victoire des progressistes nationaux semble démontrer aussi qu'une volonté s'est manifestée en faveur d'une opposition plus marquée à l'égard de la majorité socialiste.

Le déplacement des voix, qui s'est manifesté parmi les partis bourgeois, a coûté 4 sièges au parti radical et un effritement du parti libéral. Ces deux partis doivent très probablement leur échec à leur refus de s'apparenter aux progressistes nationaux, dont ils désapprouvaient l'initiative fiscale, lancée à la veille des élections.

Le parti socialiste qui conserve ses positions au Conseil général, a cependant perdu des voix au profit des popistes qui lui reprochent sa passivité. Il est incontestable que le socialisme, au pouvoir depuis 40 ans, subit actuellement une certaine usure.

Telles sont les quelques réflexions qui s'imposent au lendemain de cette journée électorale. Bientôt on connaîtra les intentions des partis à l'égard de la constitution du Conseil communal, formé de 3 socialistes, d'un radical et d'un popiste.

Au Locle, les popistes revendiquent un siège au Conseil communal

(c) L'avance popiste soulève plusieurs problèmes que le parti socialiste principalement devra résoudre. Les popistes ont affirmé leur intention de participer à la gestion des affaires communales. Ils revendiquent donc un siège au Conseil communal. Or ce siège ce sont les socialistes qui devront le céder.

Aucun contact n'a encore été établi entre les partis pour examiner la situation et préparer la séance inaugurale du Conseil général. Si les bruits qui courent avec persistance au Locle prennent corps, M. Henri Jaquet aurait l'intention de se retirer. Il resterait donc comme candidats pour le Conseil communal MM. Jean Duvanel et André Tinguely. Pas de changement au P.P.N. probablement appelé à prendre la présidence.

A Saint-Aubin

(sp) Les 4 radicaux élus à Saint-Aubin sont : Leuenberger Hervé 67, Pierre-humbert Georges 63 ; Borioli Fernand 58 et Leuba Robert 56. La liste publiée lundi était erronée.

D'autre part, chez les libéraux, M. Hermann Thalmann a obtenu 141 voix et non pas 151 comme annoncé, et M. Gindraux (115) se prénomme Adrien et non Arthur.

Dans le groupe d'entente hors parti, enfin, il fallait lire Jules Chouet au lieu de Jules Chanet, le nombre de voix obtenues par M. Pouy André étant de 39.

A Lignières

(c) Depuis des temps immémoriaux, les radicaux détenaient la majorité aux deux conseils. Depuis dimanche, la situation a changé.

La précédente législature avait sur cinq membres à l'exécutif trois radicaux, et le Conseil général était composé de huit radicaux contre sept aux partis adverses.

Pour la nouvelle période de quatre ans, huit sièges ont été attribués à l'opposition pour sept au parti radical. Depuis un certain temps, des difficultés ont surgi au sein de ce parti et une scission a éclaté parmi ses membres. Cette crise, qui ne peut être que passagère, aura des répercussions fatales pour les répartitions.

Ajoutons que M. Ernest Bonjour, président de commune depuis une trentaine d'années, ne s'est pas présenté aux élections pour raison d'âge. Il est président du parti radical depuis plus d'un quart de siècle, et ses paroles sont toujours très écoutées et appréciées.

La liste des indépendants, dont font partie deux radicaux dissidents, a obtenu le plus grand nombre de voix, et sa position a été ainsi renforcée.

A Corcelles-Cormondrèche

(c) En complément à la liste que nous avons publiée lundi, voici le détail des élections pour notre village. Les radicaux ont obtenu 72 bulletins compacts et 51 panachés (10 élus) ; les libéraux, 69 bulletins compacts et 62 panachés (10 élus) ; les socialistes 85 bulletins compacts et 36 panachés (9 élus) ; le ralliement 112 bulletins compacts et 34 panachés (12 élus).

Le ralliement perd 4 sièges, les radicaux 1, les libéraux en gagnent 3 et les socialistes 2. Il y a eu 21 listes manuscrites et 28 bulletins nuls. 570 électeurs ont voté, représentant le 80 % du corps électoral.

Pas de surprise à Peseux

(c) Les résultats communiqués dimanche soir, c'est-à-dire à la fin du dépouillement, n'ont pas surpris les spécialistes de la politique.

Dans bien des milieux, on s'attendait que le parti du ralliement n'arrive pas au quorum, car l'avenir des partis politiques qui n'ont pas d'antennes sur le plan cantonal ou fédéral est voué par avance à l'insuccès.

Le ralliement de Corcelles en a fait également l'expérience.

Du fait de l'augmentation des sièges attribués aux libéraux et aux socialistes, et du statu quo du parti radical, à qui il ne manquait du reste que trois bulletins pour gagner un siège, il est à peu près certain que le Conseil communal ne subira pas de modifications et qu'il restera comme par le passé composé de trois socialistes, deux radicaux et deux libéraux.

Deux membres de l'exécutif, qui ont renoncé à leur mandat, seront remplacés. Il s'agit de MM. E. Apothéloz (soc.) et F. Giroud (rad.).

Modification dans la répartition des sièges à Hauterive

(c) Les résultats de dimanche doivent être modifiés en ce sens que les radicaux conservent leur position avec 9 sièges. Les libéraux en auront 5 (+1) et les socialistes 5 également (+1).

Au Val-de-Travers

(c) Les résultats des élections communales n'apportent, pour l'ensemble du district, que peu de commentaires.

A Noiraigue, il était attendu que les socialistes avanceraient, les indépendants ayant déclaré forfait. A Travers, si les radicaux se maintiennent bien, les libéraux ont perdu un siège au profit des socialistes dont les progrès sont constants.

A Couvet, l'avance socialiste a été plus importante qu'on ne le prévoyait, au détriment des partis bourgeois, dont la majorité est, comme à Fleurier, réduite à un seul siège.

Au chef-lieu, gain socialiste d'un siège sur le compte des radicaux, tandis qu'à Saint-Sulpice le parti paysan et syndical enregistre une perte au profit des socialistes qui restent les arbitres de la situation.

Buttes s'est caractérisé par la stabilité. Aux Bayards, le nouveau groupement a affronté le corps électoral avec succès. Quant aux Verrières, la régression radicale et libérale continue. Les paysans augmentent leur représentation mais les grands bénéficiaires du scrutin sont les socialistes qui constituent maintenant le parti numériquement le plus fort. En huit ans, les radicaux ont perdu, dans le seul village de l'extrême frontière, sept des douze sièges qu'ils détenaient jadis.

C'est M. Robert Minder (et non pas Robert Mender, comme une erreur de transmission nous l'a fait dire lundi) qui a été le premier élu des candidats radicaux pour le renouvellement du Conseil général de Fleurier.

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Notre correspondant de Fleurier nous écrit :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, présidé par M. Paul-Eddy Martenet, suppléant, qu'assistait M. Lucien Frasse, commis-greffier, a siégé lundi après-midi à Môtiers.

Incident sur le Franco-suisse

Il a tout d'abord été fait lecture du jugement rendu par le président Landry, relatif à un accident évité de justesse, le 10 novembre, sur la ligne du Franco-Suisse entre une bourreuse mécanique et un train de marchandises.

Cet incident, résumé dans une précédente chronique, avait donné lieu à l'inculpation de quatre fonctionnaires CFF, prévenus d'entrave par négligence au service des chemins de fer.

Longuement motivé du point de vue juridique, le verdict se traduit par la condamnation à 80 fr. d'amende et à la moitié des 132 fr. 60 de frais de F. P., chef de station à Couvet, lequel a commis la faute d'envoyer un train sur une voie occupée.

Les trois autres fonctionnaires ont violé des prescriptions de service mais ils ne peuvent être punis pénalement. Bien que libérés, l'équité exige qu'ils paient solidairement le solde des frais judiciaires.

Le prix du repas d'un chien

Le soir du 7 avril, J. J., de la Prise-Margot sur Môtiers, a laissé courir en forêt son chien qui a dévoré un lièvre. Ce débordement pantagruélique revient cher au propriétaire du chien qui devra payer 20 fr. d'amende, 50 fr. à l'Etat de Neuchâtel (prix du lièvre), et 13 fr. 40 de frais.

Epilogue d'un grave accident à Fleurier

Le 2 juillet 1955, à 5 heures du matin, W. H. de Couvet, qui avait sur son siège arrière, un camarade, P. F., rentrait à moto, depuis Buttes. Au Crêt de la Cize, près de Fleurier, le conducteur, roulant à 90 kilomètres à l'heure, perdit le contrôle de son véhicule dans un virage.

La moto et ses deux passagers furent projetés dans la rivière. W. H. a été pendant six mois et demi à l'hôpital. Actuellement, il n'est pas rétabli, de même que son camarade, lequel risque de subir une invalidité permanente.

Les faits étaient entièrement admis et, for le gendarme et le passager du motocycliste, aucun témoin ne fut entendu. Le tribunal a, pour fixer la peine, tenu compte de la faute et non de ses conséquences et considéré que le motocycliste avait déjà payé chèrement son imprudence.

C'est pourquoi, retenant les lésions corporelles graves consécutives à une vitesse non adaptée et à une perte de maîtrise, le juge a infligé à W. H. le minimum légal, soit trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et les frais qui se montent à 214 fr. 15.

Un fonctionnaire infidèle à la station de Travers

En audience préliminaire du tribunal correctionnel a comparu W. B., né en 1918, ancien commis à la gare de Travers CFF, prévenu d'avoir soustrait pour ses besoins personnels, 1350 fr. à la Société des accordéonistes et d'avoir volé des espèces pour une somme de 2380 fr. 50 dans la caisse des voyageurs et des marchandises de la station où il était en service. De plus il a falsifié un bordereau de caisse.

B. a reconnu la matérialité des faits mais a contesté, en revanche, la qualification juridique de certaines infractions.

Pour l'audience de jugement, qui sera fixée ultérieurement, MM. W. Barbezat et A. Flückiger ont été désignés comme jurés et MM. L. Faugel et J. Franel comme suppléants. L'accusation sera soutenue par le substitut du procureur général.

G. D.

FLEURIER

Contemporains en course

(c) Les contemporains de 1901 et de 1906 du Val-de-Travers sont partis mercredi soir en Italie. Les premiers en sont rentrés dimanche soir et les seconds samedi.

Pour la Journée des mères

(c) Dimanche matin, avant d'aller jouer à l'hôpital pour les malades, la fanfare « L'Ouvrière » a parcouru les rues du village à l'occasion de la Journée des mères.

SAINT-SULPICE

Epidémie de rougeole

(c) Depuis une quinzaine de jours, un bon nombre d'enfants de notre village sont atteints par la rougeole. Dans certaines de nos classes, les effectifs sont diminués de près de la moitié des élèves, en raison de cette épidémie.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Après une mort subite

La police de la Chaux-de-Fonds nous prie de signaler que ce n'est pas M. Armand Nussbaum qui est décédé au cours des opérations électorales, dimanche, à la Chaux-de-Fonds, mais M. Bernard Nussbaum.

Aimant et vaillant, il nous reste en exemple. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon. Repose en paix époux chéri et père.

Madame Paul Gränicher et ses enfants :
Monsieur Paul Gränicher,
Monsieur Gilbert Gränicher ;
Monsieur et Madame Fritz Gränicher, leurs enfants et petit-fils ;
Mademoiselle Rosa Gränicher ;
Mademoiselle Jeanne Gränicher ;
Monsieur Jean Gränicher et ses fils ;
Monsieur et Madame Hector Gränicher et leur fils, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame veuve B. Lehmann ;
Madame veuve M. Burgener, à la Sagne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur Paul GRÄNICHER

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dimanche soir, dans sa 51me année, après une longue maladie, supportée avec patience.

Sonvilier, le 14 mai 1956.

Heureux ceux qui procurent la paix.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 16 mai, à la Chaux-de-Fonds, à 16 heures.

Culte au domicile à 14 h. 45.
Domicile mortuaire : Grand-Rue 55.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Emile Mannwiller-Grossenbacher, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Arthur Portmann, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Charles Guillod, à Neuchâtel, leurs enfants, François et Monique, à Horgen et à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame André Mannwiller, à Neuchâtel ;
ainsi que les familles Egghardt, Leuba, à la Tour-de-Peilz et à la Chaux-de-Fonds,
les familles parentes et alliées
ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle

Hélène GROSSENBACHER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, ce jour, dans sa 70me année, après une maladie supportée avec beaucoup de courage.

Neuchâtel, le 14 mai 1956.
(Fahys 31)

Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai, et je me ferai connaître à lui.
Jean 14 : 21.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mercredi 16 mai 1956.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix, cher papa.

Monsieur et Madame Marcel Nussbaum, à Peseux, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame René Nussbaum, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Fernand Nussbaum et leurs filles, à Neuchâtel ;
Pierre-Maurice Nussbaum, à Cortaillod,
ainsi que les familles Nussbaum, Lassieur, Rossel, Girard, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur

Bernard NUSSBAUM

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, subitement, dimanche, à l'âge de 82 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 13 mai 1956.

L'incinération aura lieu mardi 15 mai. Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps est déposé au pavillon du cimetière.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : rue du Puits 17.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part